



HAL
open science

Journal de bord en classe de langue au cycle 4 et métacognition

Anaïs Carmignani

► **To cite this version:**

Anaïs Carmignani. Journal de bord en classe de langue au cycle 4 et métacognition. Education. 2019.
dumas-02173678

HAL Id: dumas-02173678

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02173678>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention second degré
Parcours: Anglais

Journal de bord en classe de langue au cycle 4 et métacognition

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Master

Soutenu par
Anaïs Carmignani

Le
Mardi 11 juin 2019

En présence de la commission de soutenance composée de :

Lucie Monfleur, directrice de mémoire,
Michelle Ryan-Sautour, présidente de jury

Remerciements

Merci tout d'abord à ma directrice de mémoire, Lucie Monfleur, pour son investissement, son aide et ses conseils précieux.

Merci également à la professeure d'anglais du collège Daniel Brottier à Maulévrier pour avoir accepté de participer à mon travail de recherche, de m'avoir accueillie dans sa classe et d'avoir mis en place le journal de bord avec ses élèves.

Un grand merci donc, aux élèves de 3^{ème} de cette professeure ayant participé à cette recherche sans qui ce mémoire n'aurait pu aboutir.

Enfin, je souhaite remercier mon ancien binôme Camille Colou avec laquelle nous avons amorcé ce travail lors de l'année scolaire 2017-2018.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
1. LE JOURNAL DE BORD EST-IL UNE AIDE A LA CONSTRUCTION DE SAVOIRS ?	12
1.1 ETAT DES LIEUX DE SES PROPRES CONNAISSANCES ET DE SA PROGRESSION.....	12
1.2 ENCLENCHEMENT D'UN PROCESSUS DE MEMORISATION.....	15
1.3 UN MOYEN DE DONNER DU SENS A SON APPRENTISSAGE.....	18
2. LE PASSAGE PAR L'ECRIT FAVORISE-T-IL LA METACOGNITION ?	24
2.1 LAISSER UNE TRACE DURABLE DE LA REFLEXION.....	24
2.2 ECRIRE FAVORISE-T-IL LA PRISE DE REcul ?.....	28
2.3 QUEL DESTINATAIRE POUR CETTE TRACE ECRITE ? QUELLE INFLUENCE ?.....	31
3. UN MOYEN EFFICACE DE DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES ELEVES ?... 35	
3.1 « DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE CELUI QUI APPREND REVIENT A L'AMENER, DANS UN PREMIER TEMPS A CONSTRUIRE SON SAVOIR, SE L'APPROPRIER [...] ET A ELABORER UNE METHODE DE TRAVAIL ».....	35
3.2 JOURNAL DE BORD ET AUTONOMIE COGNITIVE.....	37
3.3 LE DEGRE DE GUIDAGE, CLE DU DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE.....	38
4. CONCLUSION GENERALE	42
5. BIBLIOGRAPHIE	44
6. ANNEXES	46
6.1 LE JOURNAL DE BORD.....	46
6.2 EXTRAITS DE JOURNAUX DE BORD RECOLTES ENTRE LE 25/02/2019 ET LE 01/04/2019.....	47
6.2.1 <i>Extraits de journaux de bord élève 1</i>	47
6.2.2 <i>Extraits de journaux de bord élève 2</i>	49
6.2.3 <i>Extraits de journaux de bord élève 3</i>	51
6.2.4 <i>Extrait de journal de bord élève 4</i>	54
6.2.5 <i>Extraits de journaux de bord élève 5</i>	55
6.2.6 <i>Extraits de journaux de bord élève 6</i>	58
6.3 QUESTIONNAIRE, BASE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS.....	60
6.4 RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS INDIVIDUELS REALISES LE 22/03/2019.....	61
6.4.1 <i>Retranscription d'entretien élève 1</i>	61
6.4.2 <i>Retranscription d'entretien élève 2</i>	63
6.4.3 <i>Retranscription d'entretien élève 3</i>	65
6.4.4 <i>Retranscription d'entretien élève 4</i>	67
6.4.5 <i>Retranscription d'entretien élève 5</i>	69
6.5 QUESTIONNAIRES RECOLTES LE 10/05/2019.....	71
7. 4^{EME} DE COUVERTURE	76

Introduction

« Dès que je parle, j'ai l'angoissante certitude que les mots m'échappent et qu'ils vont prendre là-bas, hors de moi, des aspects insoupçonnables, des significations imprévues », voilà ce qu'écrit Sartre dans son essai « Aller et retour » en 1944. La parole serait ainsi pour lui un concept spontané, aléatoire et parfois même risqué. Oraliser spontanément sa pensée peut dans une certaine mesure amener à des situations inattendues lorsque le choix des mots n'est guidé que par le ressenti et non plus par une réflexion objective. Pour contrer cet enjeu que représente le langage parlé, pourquoi ne pas considérer l'écriture comme support adapté à la construction d'une réflexion structurée ? Transférée au domaine de l'éducation cette remarque vient soutenir le travail de recherche suivant qui portera sur un dispositif d'apprentissage encore peu pratiqué de nos jours : la rédaction d'un journal de bord.

La tendance récente d'évolution des programmes scolaires et des pratiques enseignantes demande de plus en plus de réflexivité de la part des apprenants. A l'école maternelle par exemple, des moments de bilans collectifs sont de plus en plus organisés au cours desquels les élèves peuvent parler et débattre d'une activité venant d'être effectuée. Certains manuels de mathématiques proposent quant à eux des moments d'écriture réflexive portant sur la manière dont les élèves s'y sont pris pour résoudre un problème. Pour l'enseignement secondaire, c'est aussi dans cette optique que le domaine 2 du Socle Commun de Connaissances, Compétences et de Culture, intitulé « Méthodes et outils pour apprendre » intervient. Bien qu'il ne soit en aucun cas fait mention des compétences métacognitives, ce domaine se donne pour objectif de permettre à chaque élève « d'apprendre à apprendre ». Il convient alors pour ces derniers, plutôt que de restituer des savoirs tels quels, d'être capable d'avoir un recul réflexif à l'égard de ces savoirs et notamment, une réflexion quant à leurs propres capacités et difficultés. Pour Nicole Devolvé « il semble fondamental que les activités pour la classe soient déterminées par des objectifs qui seraient de permettre à l'élève de construire des outils mentaux pour apprendre ». Autrement dit, l'efficacité d'un apprentissage dépendrait entre autre, de la réflexion et du recul vis-à-vis de son propre fonctionnement en matière d'apprentissage. Un élève peut apprendre à lire et à écrire, à compter, à s'exprimer ou encore à interagir avec ses pairs, par exemple, mais a-t-il été conscient des mécanismes mis en œuvre pour cet apprentissage ? A-t-il appris à apprendre ? Ainsi, utiliser un journal de bord en classe permettrait aux élèves de se

rendre compte par eux-mêmes de ce qu'ils apprennent et surtout, de la manière dont ils apprennent et en quoi tout cela peut leur être utile par la suite ainsi que de garder une trace durable de leur apprentissage et de leur progression. Le moment de réflexion personnelle apporté par la rédaction d'un tel journal impliquerait une prise de recul nécessaire à l'appropriation des savoirs.

Comprendre son propre fonctionnement, la connaissance de soi ou encore de ses mécanismes d'apprentissage, est un sujet actuel et problématique pour les sciences de l'éducation. Ce travail de recherche, qui portera donc sur le lien entre journal de bord et métacognition, s'inscrit ainsi dans cette perspective visant à examiner le développement de la métacognition chez les apprenants, à adopter des outils de travail et permettre aux élèves « d'apprendre à apprendre ».

Il semble tout d'abord nécessaire de définir ce que représente un journal de bord. Reprenons pour cela la définition donnée par Marie-Alice Medioni (2016) :

Le journal de bord, dans sa première acceptation, dans la marine par exemple, est un compte rendu chronologique de données qui rendent compte et orientent la navigation. Dans un contexte éducatif, il permet de consigner les réflexions, les questions, les commentaires personnels qui suscitent une situation de formation: Il favorise la prise de recul par rapport au vécu, sert de mémoire des découvertes et du cheminement réalisé par chacun, et comme dans le contexte maritime, est censé améliorer la navigation. Il s'intéresse davantage au processus qu'au produit final (p. 66).

Pour Alain Maillard et Jacques Crinon, il s'agit plus précisément d'une « méthode de travail consistant à tenir au fur et à mesure de leur déroulement, le relevé des activités accomplies », c'est « une activité individuelle qui accompagne et reflète le cheminement et offre une trace des réflexions menées et des démarches entreprises », enfin « un journal de bord est un cahier ou un carnet qu'on utilise pour prendre note de réflexions, de questions que l'on se pose, d'hypothèses que l'on émet ou encore, d'émotions que l'on ressent ». Ainsi, nous pourrions résumer le journal de bord comme étant un outil permettant de faire un compte-rendu écrit de ce qu'il s'est passé lors d'une période donnée et précise, d'en relater les différentes étapes et d'y noter nos impressions. Il permet de structurer des idées et des pensées et d'en avoir une trace écrite durable dans le temps. De nombreuses appellations peuvent lui être attribuées : journal personnel, cahier d'apprentissage, carnet de bord, journal de lecture ou encore,

journal d'apprentissage. Quel que soit le nom qui lui est attribué, cette recherche se donnera pour objectif d'en démontrer certaines qualités : il est transdisciplinaire, il permet d'accroître l'autonomie, de développer sa capacité d'auto-évaluation, de développer son regard critique, il entraîne une réflexion et dans certaines mesures, il permet de développer des stratégies métacognitives et l'autonomie des apprenants. En 2009, Annick Rivens Mompean et Martine Eisenbeis, dans leur recherche intitulée « Autoformation en langue : quel guidage pour l'autonomisation ? », montrent que les étudiants participants à leur expérience, ont favorablement reçu la mise en place du journal de bord et en ont perçu les qualités : « favorise la réflexion sur l'apprentissage, sur les pratiques et les techniques qu'on utilise pour y arriver, il permet de comprendre ce qui va, ce qui ne va pas et donc [de] rectifier la fois suivante. Le terme qui revient chez presque tous les étudiants, c'est le terme de réflexion, d'un travail autoréflexif, de prise de conscience, qui favorise la métacognition, se rendre compte de nos acquis, de ce que l'on doit approfondir, quelles sont les stratégies utilisées, si elles sont efficaces... ».

Pour définir le deuxième terme clé de cette recherche, intéressons-nous tout d'abord à la définition proposée par John Hurley Flavell (1976), précurseur de la notion de métacognition. Il est en effet le premier à employer ce terme après avoir regroupé divers travaux et aspects se rapportant à la métacognition sous une seule dénomination. Il définit donc ce terme dans son ouvrage intitulé *Metacognitive Aspects of Problem Solving* en 1976, définition souvent reprise, encore aujourd'hui :

La métacognition se rapporte à la connaissance qu'on a de ses propres processus cognitifs, de leurs produits et de tout ce qui touche, par exemple, les propriétés pertinentes pour l'apprentissage d'informations et de données... La métacognition se rapporte entre autres choses, à l'évaluation active, à la régulation et l'organisation de ces processus en fonction des objets cognitifs ou des données sur lesquelles ils portent, habituellement pour servir un but ou un objectif concret (Flavell, 1976, p232).

[...] métacognition refers to one's knowledge concerning one's own cognitive processes and products or anything related to them... For example, I am engaging in métacognition... if I notice that I am having more trouble learning A than B; if it strikes me that I should double check C before accepting it as a fact [...] Métacognition refers, among other things, to the active monitoring and consequent regulation and orchestration of these processes [...] usually in the service of some concrete goal or objective (Flavell, 1976, p. 232).

En d'autres termes, la métacognition se réfère aux connaissances du sujet sur ses propres processus cognitifs. Cela correspondrait ainsi à la représentation que l'élève a des connaissances qu'il possède et de celles qu'il est en train d'acquérir ainsi que de la façon dont il peut les construire et les utiliser. L'élève doit être capable de réfléchir sur ses connaissances et de comprendre les raisonnements qu'il engage lors d'activités pour mettre à profit ces connaissances: il doit être conscient des stratégies d'apprentissage qu'il met en œuvre pour apprendre et comprendre.

En partant de ces définitions et de ces constats, plusieurs questions sont soulevées. Nous sommes ainsi amenés à nous demander comment serait perçue l'introduction d'un journal de bord au sein d'une classe de langue par les élèves. Que peut apporter son utilisation ? Quelle sorte de contenu y serait rédigée ? Dans quelle mesure un journal de bord peut-il participer à l'autonomisation des élèves ? Un lien serait-il envisageable entre ce journal de bord et le processus de métacognition ? Si la réponse est oui, un journal de bord engendre-t-il nécessairement une écriture réflexive ? A quelle condition cette écriture profite-t-elle aux élèves ?

Ce questionnement nous mène finalement à la problématique suivante : **dans quelle mesure la rédaction d'un journal de bord en classe de langue participe-t-elle au développement d'un processus métacognitif chez les élèves de cycle 4 ?**

Il semblerait tout d'abord que l'introduction d'un journal de bord en classe constituerait une aide non négligeable à la construction de savoirs. Ce dispositif se donnerait ainsi pour objectif d'aider l'élève à mesurer sa compréhension de l'enseignement qu'il reçoit. Il lui vient comme support d'aide à la construction de son savoir et peu aussi, dans une certaine mesure, lui permettre de donner du sens à son apprentissage. Une deuxième hypothèse se dessine ensuite : passer par la rédaction du journal de bord favoriserait et faciliterait le développement d'un processus métacognitif chez les élèves. L'écriture, plutôt que l'oralisation de la pensée, semble être libératrice de parole puisque la communication est moins directe entre l'élève auteur du journal et le destinataire. Enfin, l'écriture régulière d'un journal de bord serait un moyen efficace de développer l'autonomie des élèves. En effet, l'élève, afin de répondre aux différentes questions de son journal de bord se retrouve seul, sans guide extérieur, il doit donc se concentrer, sélectionner et exploiter des informations précises pour répondre à la tâche demandée.

Il se peut donc qu'introduire un journal de bord en classe soit un moyen pédagogique servant d'aide aux élèves pour construire leur savoir. L'écrire, plutôt que le dire, faciliterait sa mise en place et son efficacité. Il mènerait également les élèves vers une autonomie plus développée et plus solide. Tout cela, dans l'optique de développer chez eux des processus métacognitifs ayant un rôle majeur dans leur apprentissage et la construction de leur autonomie.

Bastien Wagener, dans « Développement et transmission de la métacognition » (2011), nous indique que « la recherche de la compréhension de son propre fonctionnement et de la connaissance de soi sont des sujets d'investigations philosophiques de longue date qui ont motivé un grand nombre de recherches scientifiques ». Comme mentionné ci-dessus, ce n'est pourtant qu'en 1976 que le terme de « métacognition ». Ce concept deviendra alors un réel champ de recherche à part entière et plusieurs disciplines s'y intéresseront. Cet engouement s'explique notamment par ses intérêts pratiques et théoriques. Elle est en effet la base des apprentissages et de la résolution de problème. De nombreuses recherches portant sur la métacognition ont ainsi été réalisées, nous nous appuyerons donc sur un grand nombre d'entre elles tout au long de ce travail. Pour ce qui est du lien entre la métacognition et la rédaction d'un journal de bord en classe, il s'avère que, le sujet étant très spécifique et plutôt récent, peu de travaux sont à disposition. Néanmoins, le sujet mêlant métacognition, éducation et apprentissages étant quant à lui très actuel, quelques travaux portant sur le journal de bord comme outil pédagogique à visée métacognitive peuvent être cités. C'est le cas par exemple d'un travail de recherche effectué par Véronique Fortier en 2006 intitulé « Le journal de bord dialogué comme moyen permettant aux apprenants adultes de français langue seconde de verbaliser leurs réflexions métalinguistiques ». Le but principal étant de mettre en lien l'utilisation du journal de bord et la réflexion métalinguistique des apprenants, non à proprement parlé d'une réflexion métacognitive. Un article de recherche, rédigée par Hélène Knoerr en 2009, s'intéresse aux stratégies visant à développer la métacognition des apprenants en écoute universitaire, de manière à ce qu'ils puissent prendre le contrôle de leur apprentissage. L'article se penche plus précisément sur l'utilisation d'un journal de bord comme outil de transfert d'apprentissages.

Afin de tenter de répondre à la problématique retenue un recueil de données a été choisi et mis en place. En premier lieu, il faut s'intéresser au public sélectionné selon deux critères en suivant notamment les idées évoquées par Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt dans le *Manuel de recherche en Sciences Sociales* (2011).

Le premier étant basé sur les hypothèses de Durkheim (p146) : elles « l'obligeaient pratiquement à choisir, comme principal champs d'analyse, des pays aussi peu différents que possible les uns des autres ». Ainsi, des élèves « aussi peu différents que possible » ont été sélectionnés. En effet, des élèves d'une même classe de 3^e ont été sélectionnés, ayant quasiment le même âge et ayant la même professeure d'anglais. Peu de différences les opposent et il semble ainsi qu'ils partent tous d'un même pied d'égalité. Ces élèves sont scolarisés au sein du collège privé Daniel BROTTIER à Maulévrier dans le département du Maine-et-Loire, faisant parti de l'académie de Nantes. Néanmoins, en collaboration avec la professeure d'anglais volontaire pour la mise en place du journal de bord, nous avons pris soin de sélectionner des élèves aux caractéristiques précises. Ainsi, l'échantillon se compose de 3 filles et de 3 garçons. Des élèves dits « en difficulté » quant à leur apprentissage de la langue anglaise, des élèves intéressés par la matière, d'autres non, deux élèves dyslexiques, des élèves réservés à l'oral, d'autres plus à l'aise.

Le second point pris en compte pour le choix de ce public s'appuie sur le concept de « marge de manœuvre du chercheur », autrement dit, les ressources dont il dispose, les contacts et les informations sur lesquelles il peut compter. Pour cette expérience, le public a donc été formé avec la classe à disposition. Un échantillon de 6 élèves a été constitué car, comme précisé dans l'ouvrage cité ci-dessus, « une erreur très courante chez les chercheurs débutants consiste à le choisir trop large » (p146). Avoir trop d'informations pourrait gêner et ralentir le processus de recherche.

L'étude aura duré 6 semaines s'étalant entre la fin du deuxième semestre et le début du troisième semestre. Le format papier a été choisi suite à l'hypothèse émise ci-dessus. La rédaction en français a été privilégiée afin de ne pas pénaliser les élèves avec la barrière possible de la langue anglaise. Un entretien a été réalisé après le troisième journal de bord rempli. Ce questionnaire a été fait à l'oral, individuellement avec chacun des 6 participants. Il s'agit donc d'une étude quantitative. Ainsi il était possible de mesurer la quantité de réponses positives ou négatives. Ce dernier répondait en partie aux recommandations de De Singly (2016) en privilégiant des questions portant sur des faits plutôt que sur des opinions. Elle explique : « La posture de l'objectivation [...]

dévalue les jugements, les représentations, les commentaires que les individus énoncent sur leurs actions ou sur celles des autres » (p61). Enfin, afin de clôturer cette recherche, un questionnaire court sera distribué aux élèves.

Grâce à ces entretiens, aux questionnaires, ainsi qu'aux journaux de bord, il sera possible, à travers des analyses de contenu, de mettre en avant des points affirmant ou au contraire, réfutant les hypothèses de départ. Multiplier les méthodes de recueil de données est important afin de pouvoir croiser les différentes données recueillies. Le journal de bord se donnera donc ici pour objectif premier d'aider les élèves dans le développement de leur réflexion métacognitive. En rédigeant leurs réponses ainsi qu'en répondant aux questions des entretiens, les élèves pourront comprendre et se rendre compte de ce qu'ils ont compris ou non et réussi à faire ou non et dans une certaine mesure, de comprendre pourquoi. Tout cela devant mener à une prise de conscience de leurs acquis et difficultés ainsi qu'à un certain degré d'autonomisation.

Ce travail de recherche sera ainsi composé de trois parties distinctes, toutes rédigées dans le but de répondre à la problématique de départ : dans quelle mesure la rédaction d'un journal de bord en classe de langue participe-t-elle au développement d'un processus métacognitif chez les élèves de cycle 4 ?

Tout d'abord il sera question d'aborder l'objectif de l'introduction de ce journal de bord. Pourquoi introduire un tel dispositif dans une classe ? Il s'avère ici, d'après notre hypothèse de départ, que le journal de bord servira comme aide à la construction de savoirs pour les élèves.

Il sera ensuite question d'évoquer de quelle manière le journal de bord remplira cet objectif et surtout, s'il remplit sa mission de développer la métacognition. Il s'agira ainsi de vérifier la deuxième hypothèse concernant l'utilisation de l'écrit plutôt que l'oral pour la mise en place du dispositif.

Nous en viendrons finalement à une dernière partie se donnant pour objectif de mettre en tension cette notion de métacognition et celle de l'autonomie des élèves. En effet, ce développement de processus métacognitifs doit avoir un but et servir l'élève dans sa construction. Ici, il sera donc question de discuter l'efficacité du journal de bord quant au développement de l'autonomie chez les élèves ayant participé à l'expérience.

1. Le journal de bord est-il une aide à la construction de savoirs ?

Dans cette première partie il sera question d'essayer de comprendre dans quel but le journal de bord peut être mis en place au sein de la classe. Pourquoi mettre en place un tel dispositif ? Dans quel but le journal de bord est-il rédigé ? Ainsi, nous démontrerons que le journal de bord peut s'avérer être un support d'aide à la construction de savoirs chez les élèves. Il est, dans une certaine mesure, un outil pédagogique permettant aux apprenants de faire un état des lieux quant à leur apprentissage, leur progression et leurs difficultés. En d'autres termes, cela peut leur permettre de savoir où ils en sont. Ecrire le journal de bord permettrait aussi d'engager un processus de mémorisation des informations et serait également un moyen pour les élèves de donner du sens à leur apprentissage.

1.1 Etat des lieux de ses propres connaissances et de sa progression

Rédiger régulièrement un journal de bord permettrait aux élèves rédacteurs de faire, en quelque sorte, un état des lieux de leurs acquis, de leur progression et de leurs difficultés ou incompréhensions. En effet, afin de répondre aux questions posées telles que « ce que j'ai appris cette semaine », « ce que je n'ai pas compris cette semaine » ou encore, « ce que j'ai aimé/pas aimé cette semaine », un temps de réflexion personnelle est nécessaire aux élèves pour se remémorer ce qui a été vu tout au long de la semaine mais aussi pour analyser leur manière d'apprendre. Cela leur permet donc de faire le point et de savoir où ils en sont quant à leur apprentissage. Pour ce travail de recherche, l'expérience a été menée au sein d'un cours d'anglais. Le journal de bord en question portait donc sur le travail effectué par les élèves dans le cours de langue. Il a donc semblé être une aide à l'analyse de l'apprentissage de la langue pour les élèves participant au projet qui pouvaient ainsi bénéficier de ce temps de réflexion nécessaire afin de comprendre où ils en étaient rendus dans leur apprentissage.

Romainville précise ainsi que « la métacognition est donc fondamentalement une opération de mise à distance consciente des apprentissages » (p.3), pour qu'il y ait métacognition il doit y avoir comme un temps de pause dans l'apprentissage, une prise de recul. L'élève doit pouvoir prendre du temps pour se mettre à distance de son apprentissage en cours et pouvoir le regarder de loin afin de l'analyser. Une autre étude a été menée par Dominique Lemaire, Nathalie Cavigniaux et Serge Blanchard en 2009 ayant pour objectif de permettre à des femmes issues de milieux difficiles d'identifier et

de reconnaître leurs apprentissages formels et non formels, de reconnaître leurs acquis quotidiens ainsi que leurs compétences et savoir-faire. Il en ressort que le journal de bord mis en place a permis à la majorité des participantes de prendre conscience de leurs acquis, de leurs connaissances et de leurs façons d'apprendre : « Ils [les journaux de bord] permettent aux femmes d'analyser leurs activités quotidiennes et de dégager leurs compétences ainsi que leurs savoirs et leurs savoir-faire ». Le journal de bord induit donc une prise de conscience quant à ses performances, qu'elles soient de type scolaire ou non. Il permet d'organiser et de construire son apprentissage, d'observer sa progression, d'évaluer sa performance et prendre des décisions en conséquence.

Lorsqu'il s'agit d'analyser les données recueillies lors de la rédaction des différents journaux de bord, il est possible de remarquer que la section « ce que j'ai appris cette semaine » a en général été plutôt bien remplie par les élèves. Néanmoins, celle correspondant à la question « ce que je n'ai pas compris cette semaine » semblent être difficile à remplir pour une majorité des élèves participants à l'expérience.

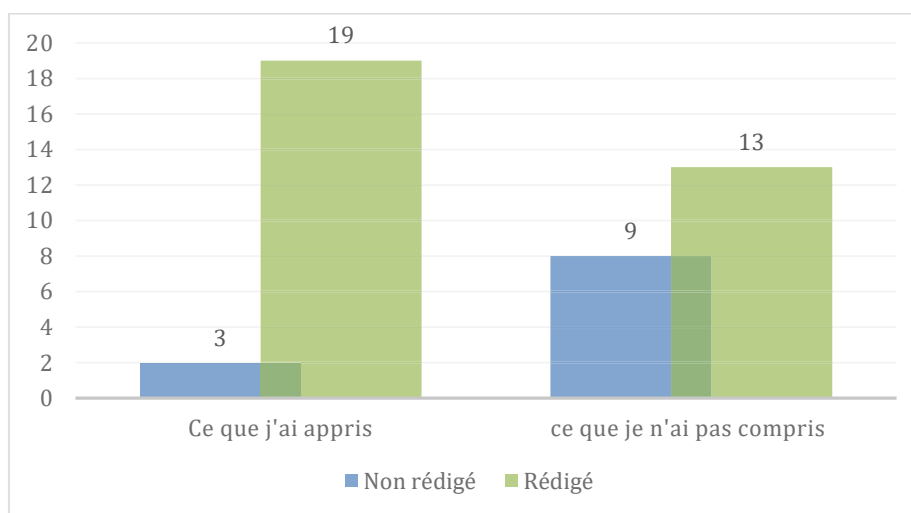


Figure 1 : diagramme représentant les sections « ce que j'ai appris cette semaine » et « ce que je n'ai pas compris cette semaine » du journal de bord

Ainsi, sur 22 journaux de bord récoltés entre le 25 février 2019 et le 1^{er} avril 2019, seulement 3 étaient non rédigés dans la section « ce que j'ai appris cette semaine » contre 9 dans la section « ce que je n'ai pas compris cette semaine », soit environ 40,9%. Cela semble ainsi plus évident pour les élèves de mettre en mots ce qu'ils ont réussi à apprendre au cours de la semaine plutôt que les difficultés rencontrées. Faire un état des lieux de son apprentissage n'est donc ici pas si évident pour les élèves. Reconnaître leurs difficultés semble poser problème.

Lorsqu'il s'agit des entretiens individuels, on note que seulement 2 participants sur 5 ont répondu « oui » à la question « le journal de bord m'aide à en savoir plus sur mes difficultés », soit une minorité. Nous pouvons en relever les exemples issus des retranscriptions d'entretiens :

Questionneur : « Le journal de bord m'aide à en savoir plus sur mes difficultés ».

Elève 1 : Euh beh oui, parce que du coup euh je pose la question si j'ai compris ou pas vu qu'il faut le dire.

Questionneur : « le journal de bord m'aide en savoir plus sur mes difficultés ».

Elève 4 : Oui, euh bah y a des exercices qu'on fait et quand j'y repense que j'ai pas réussi je les fais en approfondie.

Ces deux réponses positives émanent de deux filles aux profils, établies par leur professeure, relativement similaires : impliquées dans l'apprentissage des langues, curieuses et volontaires. La seule différence qui les oppose réside dans leur rapport à la pratique orale de la langue. Les 3 autres participants, deux garçons et une fille, sont catégoriques sur la question, le journal de bord ne les aide en aucun cas à en savoir plus sur leurs difficultés. Nous en déduisons donc que réfléchir sur ses propres difficultés reste un processus compliqué à initier chez les apprenants de cette classe de 3^{ème}. En général, le journal de bord ne leur a pas réellement permis de prendre conscience de leurs difficultés sauf pour deux participantes un peu plus intéressées par la matière enseignée que les autres. Sur ce point une question est donc soulevée par cette analyse, le journal de bord serait-il en ce sens plus profitable aux élèves les plus curieux et impliqués dans leur apprentissage ? Néanmoins, tous les élèves participants à l'expérience ont globalement réussi à mettre des mots sur ce qu'ils avaient appris en cours d'anglais durant la semaine puisque seulement 3 journaux de bord n'étaient pas rédigés dans la section « ce que j'ai appris cette semaine ». Ajoutons que l'un de ces trois journaux incomplets était annoté « élève absent toute la semaine », justifiant ainsi la non rédaction de toutes les sections.

Grâce à ces données nous pouvons nuancer les propos de départ. Faire un état des lieux de ses connaissances et de sa progression n'est pas un exercice si simple à mettre en œuvre pour des élèves de cycle 4. Réfléchir quant à leurs difficultés n'est pas évident et beaucoup bloquent lorsqu'il s'agit de mettre des mots dessus. Mais, écrire un

journal de bord peut dans une certaine mesure aider l'apprenant à faire un bilan de son apprentissage et lui permettre de mettre en mots ce qu'il a compris d'une leçon. Comme nous l'indique notamment les entretiens réalisés avec les élèves 1 et 4, le simple fait de se poser la question « qu'ai-je appris cette semaine » force à réfléchir sur l'apprentissage en cours et engendre d'autres questions : ai-je bien compris tel ou tel point ? Si non, devrai-je revenir dessus ? Pourquoi n'ai-je pas compris cela ? Etc.

Ajoutons de plus que, le journal de bord s'est avéré être une aide non négligeable à la mémorisation des leçons pour une grande majorité des élèves de cette classe de 3^{ème}. Nous aborderons donc ce point dans la suite de cette première partie.

1.2 Enclenchement d'un processus de mémorisation

Ce temps de réflexion nécessaire à la rédaction du journal de bord peut également engendrer un processus de mémorisation des apprentissages. D'un point de vue physiologique, la mémoire s'effectue au centre du cerveau, dans une partie appelée « hippocampe ». Cette dernière reçoit toutes les informations envoyées par les cinq sens. Plusieurs étapes sont nécessaires au processus de mémorisation. Tout d'abord il y a l'encodage, c'est-à-dire que l'information est traitée et envoyée à la partie du cerveau adéquate. C'est la phase d'apprentissage de l'information nouvelle. Vient ensuite la phase de stockage de l'information dans un endroit bien précis en fonction de sa nature, autrement dit, la phase de conservation de l'information. Enfin, la phase de rappel ou phase de récupération de l'information au moment opportun. « Plus nous réactivons les traces, plus nous avons de chance de retrouver l'intégralité du souvenir », voilà ce que Jean Philippe Abgrall écrit dans « Stimuler la mémoire et la motivation des élèves », il faut donc réactiver les informations stockées régulièrement afin de solliciter la mémorisation et l'ancrage de ces informations sur du long terme. La mémoire est un élément essentiel à toute forme d'apprentissage, « la mémoire dépend de l'apprentissage, mais l'apprentissage dépend aussi de la mémoire ». Ces deux concepts sont ainsi intrinsèquement liés l'un à l'autre. La rédaction régulière d'un journal de bord peut ainsi agir comme une aide non négligeable à ce processus de mémorisation des apprentissages. En effet, l'élève, afin de répondre aux questions posées dans son journal de bord, se rapportant aux leçons vues en classe d'anglais pendant la semaine, doit se remémorer ces leçons. Il fait donc un état des lieux de son apprentissage, comme vu précédemment, mais dans le même temps il active sa mémoire et fait un rappel des informations encodées durant la semaine.

Grâce aux entretiens individuels réalisés avec les élèves, le vendredi 22 mars 2019, il a été possible de démontrer qu'en effet, la rédaction du journal de bord pouvait jouer un rôle important dans ce processus de mémorisation des informations vues au cours des leçons d'anglais. Voici les extraits les plus pertinents d'entretiens correspondant à la question « le journal de bord m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours d'anglais » :

Questionneur : « Le journal de bord m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours d'anglais ».

Elève 1 : Oui parce que du coup ça me force à réfléchir à ce qu'on a fait.

Questionneur : « le journal de bord m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours ».

Elève 2 : Ouais si ça m'aide quand même parce que je dois relire ce que j'ai fait et du coup je dois essayer de m'en rappeler après sans relire le cours.

Questionneur : Alors après par rapport au journal de bord, est ce que tu penses qu'il te sert à quelque chose toi personnellement ?

Elève 4 : Oui parce que du coup je me remémorise tout ce qu'on a fait la semaine.

Notons que 100% des élèves interrogés ont répondu oui à cette question. Ils ont d'emblée perçu l'utilité du journal de bord comme aide à la mémorisation de leurs leçons d'anglais. Notons de plus que la section « je résume ce que j'ai fait cette semaine » a été, pour tous les journaux de bord récoltés, la plus complète et détaillée par les élèves. En voici quelques exemples :

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :
lundi : on a fini de corriger la feuille sur la voix passive puis
on a eu la feuille sur la fin des sim crow laws
Mardi : on a fini la feuille sur les sim crow laws ensuite
on a eu une feuille sur les verbes irréguliers

Annexe 6.2.5

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Lundi on a fait une petite évaluation sur les verbes irréguliers.
On a aussi regardé une vidéo qui était un sketch sur
les familles de couleurs différentes, suite à ça on a
répondue à des questions.
Vendredi on a fait une évaluation sur la voix passive et
la voix active.

Annexe 6.2.3

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Cette semaine on a appris l'utilisation de "used to"
et fait des exercices sur ça.
On a aussi commencé à écrire la tâche finale avec
notre binôme.

Annexe 6.2.3

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Lundi : évaluation verbe irréguliers & visionnement d'un sketch puis répondre
aux questions. Mardi : on a fini les questions puis on a commencé à lire
un texte. Vendredi : évaluation & voix active / passive & intercorrection
du text entre élèves

Annexe 6.2.5

Les élèves ont ainsi tous répondu à cette section du journal de bord en apportant un certain nombre de détails quant aux activités de la semaine. Ils ont tous répondu positivement à la question de l'entretien et ont ainsi compris l'utilité du journal de bord comme aide à la mémorisation. Nous pouvons donc conclure qu'en effet le journal de bord, qui est avant tout, comme nous l'avions souligné en introduction une « méthode de travail consistant à tenir au fur et à mesure de leur déroulement, le relevé des activités accomplies », peut être un support permettant d'enclencher un processus de mémorisation chez les élèves rédacteurs.

Dès lors, il sera ensuite question de voir si le journal de bord peut permettre à ses élèves de donner plus de sens à ces informations récoltées toute la semaine en cours de langue. Le journal de bord peut-il les aider à donner du sens à leur apprentissage ?

1.3 Un moyen de donner du sens à son apprentissage

« Cet outil permet de responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages, de les ouvrir à la compréhension des processus, à l'observation de la production des autres et leur donne une chance d'appropriation des savoirs qui s'appuie sur autre chose que sur la relation personnelle à leur professeur » Nathalie Bois, à propose de la mise en place d'un journal de bord au collège K. Thoueilles dans le Lot-et-Garonne.

Le journal de bord semble ainsi pouvoir aider, dans une certaine mesure, les élèves à trouver du sens dans leur apprentissage. C'est ainsi que s'inscrit l'approche actionnelle depuis 2005, dites aussi, « pédagogie par tâches », qui constitue l'un des points clés de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Elle place l'élève au centre de son apprentissage, il devient un « acteur social » en activité et qui « communique pour agir avec l'autre ». L'élève est considéré comme un acteur social à part entière, devant accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donné, correspondant le plus finement possible à sa réalité. Il s'agit ainsi de permettre aux élèves de trouver du sens à leur apprentissage. Anne Lise Gagnon, dans son travail de recherche intitulé « Donner du sens aux apprentissages par la verbalisation » nous précise que « l'être humain éprouve un besoin viscéral de donner du sens, d'apporter une signification à tout ce qui l'entoure, tout au long de sa vie ». L'apprenant doit pouvoir donner du sens aux activités dans lesquelles il est engagé à l'école, il doit être en mesure de savoir dans quel but il s'engage dans ces dernières et pourquoi il les réalise. Il doit être acteur de son apprentissage, non un simple spectateur et il doit pouvoir se projeter. Les questions orientées du journal de bord, notamment la dernière « en quoi tout cela va m'être utile » amènent alors l'élève à prendre du recul vis-à-vis des activités scolaires et de son apprentissage. Il me semble que cette question n'intervient que très rarement dans le système scolaire, notamment chez les professeurs débutant dans la profession. Les élèves ne sont pas toujours amenés à se demander pourquoi ils apprennent telle ou telle chose, ni à se demander dans quel but et à quoi cela pourrait leur être utile dans la vie de tous les jours. En effet, c'est une remarque qu'il a été possible de démontrer notamment grâce aux entretiens individuels.

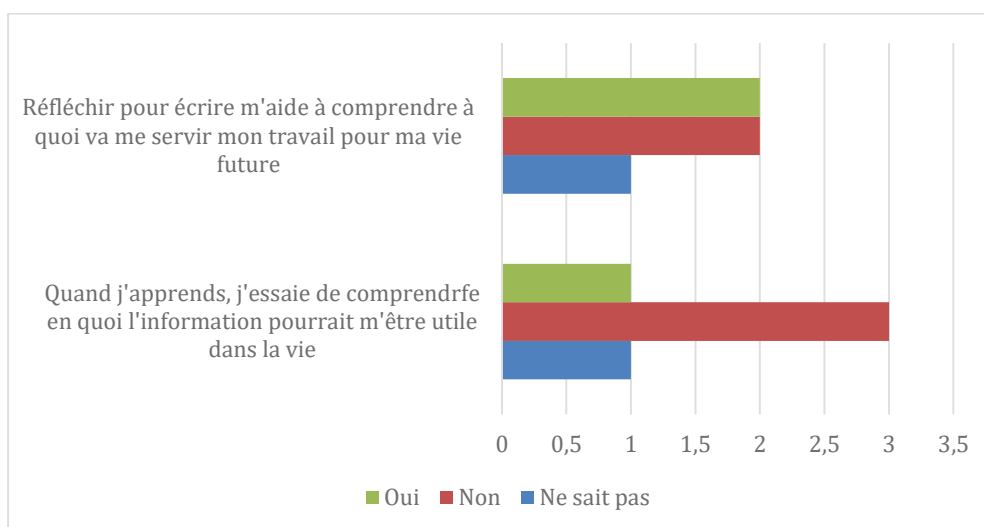


Figure 2 : diagramme représentant le nombre de réponses obtenues à deux questions sélectionnées lors des entretiens individuels

Grâce à ce diagramme il est possible de constater qu'une majorité des élèves interrogés ne se demande jamais à quoi leur apprentissage scolaire pourrait leur servir dans la vie de tous les jours. En effet, 1 seul élève a répondu positivement à la question « quand j'apprends, j'essaie de comprendre en quoi l'information pourrait m'être utile dans la vie ». Ce constat ressort encore plus lorsqu'il s'agit de prendre en compte leurs réponses à l'entretien, où les élèves semblent perplexes lorsque la question leur est posée ; citons quelques exemples :

Questionneur : « quand j'apprends j'essaies de comprendre à quoi ça va me servir dans la vie »

Elève 1 : Euh non pas vraiment, j'apprends parce que beh t'façon faut qu'j'apprenne donc j'apprends et puis voilà.

Questionneur : « J'essaie de comprendre en quoi l'information me sera utile dans la vie ».

Elève 3 : Euh... rarement.

Même si, en tant que professeurs, nous mettons tout en œuvre pour donner du sens aux apprentissages, il est parfois difficile pour les élèves de projeter leurs compétences dans des situations hors cadre scolaire. Néanmoins, le journal de bord a, pour quelques élèves, permis une certaine réflexion et prise de conscience. Comme démontré par la

figure 2 ci-dessus, deux élèves, sur les cinq interrogés, ont ressentie l'apport de la rédaction comme moyen leur permettant de pouvoir projeter leur apprentissage en dehors du collège. Les extraits d'entretiens suivants confirment cela :

Questionneur : « réfléchir pour écrire m'aide à comprendre à quoi cela va me servir dans la vie »

Elève 1 : Euh... Vous pouvez répéter la question s'il vous plait j'ai pas compris.

Questionneur : Oui bien sûr, est ce que le fait de réfléchir un peu à ce que tu as fait dans ton cours d'anglais ça t'aide un peu mieux à comprendre à quoi ça va te servir ?

Elève 1 : Euh... beh pour certaines choses oui mais pour d'autres non.

Questionneur : « Réfléchir pour écrire m'aide à comprendre à quoi ça va me servir dans la vie ».

Elève 4 : Oui parce que faut que je développe ce qu'on a fait.

Enfin, notons que la dernière section du journal de bord correspondant à « en quoi tout cela va m'être utile » a la plupart du temps été rédigée correctement par les élèves :

En quoi tout cela va m'être utile :
Cela peut m'être utile lors d'un dialogue. Savoir comment former des phrases correctement peut être utile pour se faire comprendre à l'oral.

Annexe 6.2.3

En quoi tout cela va m'être utile :
A pouvoir bien construire des phrases en anglais.

Annexe 6.2.4

En quoi tout cela va m'être utile :
Verbe irréguliers et voix passive / active : pouvoir
formuler de bonnes phrases.
Video sketch : pour notre culture.

Annexe 6.2.3

En quoi tout cela va m'être utile :
Pour mon PEAC et pour ma seconde en section euro anglais.

Annexe 6.2.5

Nous pouvons donc en conclure que de premier abord il est difficile pour les élèves de se demander spontanément à quoi ce qu'ils apprennent en classe pourrait leur servir en dehors du contexte scolaire. Cependant, le journal de bord peut leur donner l'opportunité de l'écrire noir sur blanc et leur permettre de se poser la question de manière individuelle, en ayant le temps de pouvoir y réfléchir correctement. Cela peut d'une certaine manière les aider à prendre conscience du sens donné à leur apprentissage et de pouvoir se projeter dans la vie avec leurs compétences.

Cette première partie nous révèle ainsi que le journal de bord peut être mis en place dans le but d'aider les élèves à construire leur savoir et leurs compétences. Dans une certaine mesure il peut les aider à faire un état des lieux de leurs connaissances, ce qu'ils ont appris au cours de la semaine. Cela reste compliqué néanmoins pour eux de mettre des mots sur leurs difficultés et points à retravailler. Le journal de bord en revanche enclenche un réel processus de mémorisation des leçons vues au cours de la semaine. La totalité des élèves ayant participé à la mise en place du journal de bord a reconnu ce dispositif comme aide à la mémorisation de leur cours d'anglais. De plus, il s'avère que la dernière section de ce journal leur permet de donner un peu plus de sens à leur apprentissage et de pouvoir projeter leurs compétences dans la vie de tous les jours.

Le journal de bord engendre ainsi une réflexion personnelle sur les acquis et la progression, réflexion pouvant être de l'ordre de la métacognition. Pour définir la métacognition de manière plus détaillée il est possible de s'appuyer sur le travail effectué par Bastien Wagener en 2011 ainsi que sur de nombreux articles rédigés sur son site internet dédié à cette notion. Il nous en donne ainsi une définition plus précise

en s'intéressant tout d'abord à l'étymologie du mot : « il est composé du préfixe « méta » qui signifie littéralement « au-delà », « après ». Il indique le changement, la réflexion, un niveau supérieur. Quant à la cognition, c'est la faculté de connaître, l'acte mental par lequel on acquiert ou on traite une connaissance, une information ». La métacognition apparaît comme étant une « autorégulation consciente de nos cognitions et de nos comportements » ou encore, « la capacité de l'individu à appréhender une situation-problème en s'appuyant sur plusieurs compétences pour atteindre un objectif spécifique ». Les processus métacognitifs ont ainsi pour visée d'aider l'individu à choisir quelle stratégie adopter afin d'avoir de meilleurs moyens de réussite et d'autonomie. Plus récemment, Marc Romainville s'est également intéressé à ce concept en 2007 dans « Conscience, métacognition, apprentissage : le cas des compétences méthodologies ». Se basant sur des travaux réalisés par Flavell, ce dernier nous apprend alors que la métacognition, d'un point de vue pédagogique, est un concept « à double composante » : la première se rapportant à l'ensemble des connaissances de ses propres actes mentaux, que l'élève se construit au fur et à mesure de sa scolarité, la seconde quant à elle se rapporte à la capacité de l'élève à réguler ses manières d'apprendre, contrôler leur mise en œuvre et les ajuster. De plus, les connaissances métacognitives seraient de trois types. Premièrement, des connaissances liées à la personne qui apprend. L'élève apprend à connaître ses forces et ses faiblesses. Deuxièmement, des connaissances liées à la tâche d'apprentissage et enfin, des connaissances liées aux stratégies d'apprentissage. Il est alors possible de résumer tout cela en citant Doly : « La métacognition désigne donc un ensemble de processus cognitifs, mais en même temps de comportements, de rapports du sujet à lui-même et au savoir, susceptibles de permettre à des élèves d'avoir plus de moyens de réussite et d'autonomie. » (Doly, 1997, p. 19). Son intérêt pédagogique réside donc dans le fait qu'elle permet à l'élève d'exercer une certaine réflexion quant à son activité. Cette réflexion l'amène à adopter une démarche adaptée à l'activité, le menant plus facilement vers la réussite. Un schéma explicatif de ce processus complexe jouant un rôle important dans la construction de connaissances, mais aussi dans la construction de la personne elle-même, nous est proposé dans l'article de Lise Saint-Pierre intitulé « La métacognition, qu'en est-il ? ».

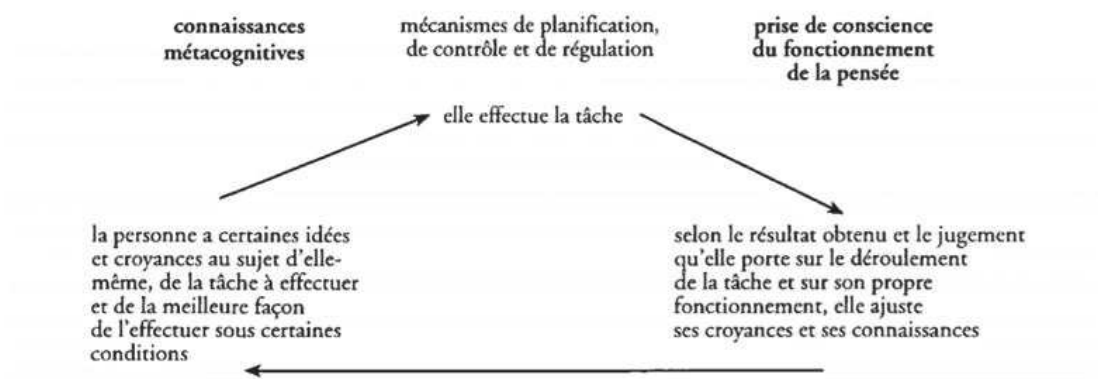


Figure 3 : schéma explicatif concernant la notion de métacognition, extrait de l'article « La métacognition qu'en est-il ? », Lise Saint-Pierre (1994)

Dès lors, nous pouvons nous demander de quelle manière ce journal de bord permet-il réellement d'engager ce type de réflexion métacognitive chez les apprenants. Notre deuxième hypothèse de départ soutient le fait que passer par la rédaction plutôt que par l'oralisation du journal de bord serait en ce sens un moyen favorisant le développement d'une telle réflexion. C'est donc ce que nous verrons dans la deuxième partie de cette recherche.

2. Le passage par l'écrit favorise-t-il la métacognition ?

Cette deuxième partie portera sur le choix d'un journal de bord écrit individuellement par les élèves. Pour cette partie, la deuxième hypothèse portant sur l'écrit intervient. Rédiger le journal de bord, plutôt que l'oraliser, serait ainsi un moyen facilitant le processus. Écrire plutôt que dire permet de garder une trace durable dans le temps des réflexions engagées. Le passage par l'écrit nécessite aussi un temps de réflexion de la part de l'élève. Il permet une prise de recul vis-à-vis du contenu qui doit y être rédigé. Le passage par des mots écrits plutôt que parlés permet ce temps de réflexion nécessaire au bon choix du vocabulaire et ainsi une précision peut-être plus poussée dans les réponses données. De même, Cela permet également de créer une distanciation entre l'élève auteur du journal de bord et son destinataire. Le journal de bord est rédigé par l'élève à destination du professeur qui a droit de lecture sur ces écrits. Mais la destination première reste l'élève lui-même, cette écriture réflexive lui permet de prendre du recul. Une écriture régulière, résumant les points clés vus en cours en y ajoutant une partie « critique » sur l'apprentissage effectué ferait ainsi appel au processus de métacognition.

2.1 Laisser une trace durable de la réflexion

Ecrire est une façon de matérialiser sa pensée et ses idées, écrire ses réflexions permet de les ancrer durablement et d'en laisser une trace concrète. Rédiger le journal de bord permet aux élèves de récapituler ce qui a été vu en classe d'anglais pendant la semaine, d'organiser, de faire le point sur leurs connaissances construites et sur celles qu'il faut retravailler. Le fait de passer par l'écrit rend tout cela plus concret et plus précis. Se voir écrire ce que l'on a compris, ce que l'on n'a pas compris ou encore ce qu'on a aimé faire ou non, permet de visualiser concrètement les acquis et les difficultés rencontrées. L'ensemble des journaux de bord rédigés vient alors à constituer une sorte de mémoire écrite et durable des apprentissages et de la progression accomplis par l'élève comme c'est le cas lors de l'expérience de Jacques Crinon relatée dans « Ecrire le journal de ses apprentissages ».

Ce travail de recherche consiste en l'instauration d'un journal de bord dans trois classes de primaire et des effets observés sur les apprentissages des élèves. Les effets observés sont les suivants : une évolution positive des journaux de bord, augmentation du volume des écrits, amélioration syntaxique et grammaticale, contenu de plus en plus

précis et détaillé, etc. De plus, il ajoute que « l'écrit, parce qu'il fait trace (scripta manent), permet de sortir de l'ordre du spontané, de l'éphémère, donne matière à discussion et amène à reprendre le vécu pour en faire un objet de connaissance », la locution latine verba volant, scripta manent pouvant être traduite de la manière suivante : « les paroles s'envolent, les écrits restent ». Cette trace durable de la réflexion peut également permettre à l'élève de se rendre compte de sa progression tout au long de la durée de l'expérience du journal de bord. Il pourra en effet revenir sur certaines pages de son journal de bord lorsqu'il en ressentira l'envie ou le besoin et comparer ces dernières afin d'en voir l'évolution.

Des difficultés ont été rencontrées pour ce qui est du recueil de données pouvant justifier cette hypothèse. En effet, après malentendu avec la professeure d'anglais volontaire pour cette recherche, les premiers journaux de bord n'ont jamais été redonnés aux élèves. La professeure en question les a simplement récupérés, scannés puis stockés. Il est donc difficile de mesurer l'impact global de cette trace écrite constituée par les journaux de bord puisque les élèves ne les avaient plus en leur possession après rédaction. Ainsi, à la question « il m'arrive de relire parfois ce que j'ai écrit dans mon journal de bord », la totalité des élèves ont répondu un « non » catégorique :

Questionneur : « Il m'arrive parfois de relire ce que j'ai écrit dans mon journal de bord »

Elève 1 : Je vérifie... enfin non pas vraiment parce que je l'ai plus après

Questionneur : Elle ne vous le redonne pas votre professeure?

Elève 1 : Nan.

Questionneur : « Il m'arrive de relire parfois ce que j'ai écrit dans mon journal de bord ».

Elève 2 : Non j'écris puis après je le redonne.

Il semble évident qu'en effet, le journal de bord permet de garder une trace durable de la réflexion des élèves puisqu'ils ont l'obligation d'écrire noir sur blanc leurs pensées. Mais quel en est l'impact ? Les élèves auraient-ils réellement pris le temps de revenir sur leurs écrits et ainsi pris conscience de leur progression ? Néanmoins, pour faire écho à la recherche de Jacques Crinon, nous pouvons noter que pour une élève en

particulier l'écriture du journal de bord semble avoir été bénéfique. Il notait comme effets observés : « une évolution positive des journaux de bord, augmentation du volume des écrits, amélioration syntaxique et grammaticale, contenu de plus en plus précis et détaillé ». Voici donc le premier journal de bord rédigé par cet élève, ainsi que les deux derniers ayant été récupérés à ce jour :

Mon journal de bord
Date: <u>4 mars 2019</u>
Nom de la séquence: <u>Jim Crow Laws</u>
Ma mission à la fin de la séquence: <u>Pir deux, on devra jouer une conversation. L'un de nous deux sera l'interviewer et l'autre sera l'interviewé.</u>
Je résume ce que j'ai fait cette semaine: <u>Cette semaine on a appris la voix active et la voix passive.</u>
Ce que j'ai appris cette semaine: <u>On a appris comment se construit une phrase à la voix passive et à la voix active.</u>
Ce que je n'ai pas compris cette semaine: <u>Je n'ai pas vraiment compris comment se forment ces phrases, mais les exercices peuvent très bien m'aider.</u>
Ce que j'ai aimé faire cette semaine:
Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine:
En quoi tout cela va m'être utile: <u>Cela peut m'être utile lors d'un dialogue. Savoir comment former des phrases correctement peut être utile pour se faire comprendre à l'oral.</u>

Mon journal de bord

Date: Lundi 18 mars 2019
 Nom de la séquence: Jim Groux Louis

Ma mission à la fin de la séquence:
Faire un dialogue entre quelqu'un qui est interviewé et quelqu'un qui interviewe.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine:
Lundi on a fait une petite évaluation sur les verbes irréguliers. On a aussi regardé une vidéo qui était un sketch sur les familles de couleurs différentes, suite à ça on a répondu à des questions.
Vendredi on a fait une évaluation sur la voix passive et la voix active.
 Ce que j'ai appris cette semaine:
Cette semaine j'ai appris des choses sur les familles de différentes couleurs, quelle était les réactions avant.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine:
Pour l'aval de vendredi, je n'avais pas compris la voix active / passive mais une élève (Malva) m'a tout expliqué et j'ai compris après ses explications.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine:
En découvrir plus sur la "vie" d'avant, comment était faite les familles de différentes couleurs. J'ai aussi apprécié l'aval sur les verbes irréguliers car ça nous fait apprendre petit à petit mais aussi nous faire travailler pour certains avec des difficultés à réviser.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine:
aucunement

En quoi tout cela va m'être utile:
Verbe irréguliers et voix passive / active: pouvoir formuler de bonnes phrases.
Vidéo sketch: pour notre culture.

Mon journal de bord

Date: 1^{er} avril
 Nom de la séquence: Jim Groux Louis

Ma mission à la fin de la séquence:
Un dialogue entre quelqu'un d'interviewé et quelqu'un qui interviewe.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine:
Cette semaine on a appris l'utilisation de "used to" et fait des exercices sur ça.
On a aussi commencé à écrire la tâche finale avec notre binôme.

Ce que j'ai appris cette semaine:
Cette semaine j'ai appris comment se forme "used to".

Ce que je n'ai pas compris cette semaine:
L'utilisation de "used to", car je trouve que ça passe trop vite sur ça.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine:
Cette semaine j'ai aimé faire la tâche finale avec mon binôme, car être en groupe c'est mieux et ça peut s'aider à deux.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine:
L'utilisation de "used to", car la grammaire n'est pas mon point fort, donc j'ai des difficultés à comprendre.

En quoi tout cela va m'être utile:
L'utilisation de "used to" peut m'être utile pour former des phrases.

On remarque que le premier journal de bord rédigé par cette élève est incomplet, les sections « ce que j'ai aimé faire cette semaine » et « ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine » sont vides. De plus, le résumé des leçons de la semaine est très succinct. Lorsque l'on se penche sur les deux derniers journaux de bord de cette même élève on note une réelle différence. Toutes les sections sont remplies avec beaucoup plus de détails, les phrases sont plus longues et les réponses justifiées. Une amélioration positive est donc notée. Pour ce qui est des autres journaux de bord des autres élèves de cette classe de 3^{ème}, les écrits restent les mêmes de semaine en semaine. Les sections sont remplies mais toujours de la même manière, l'amélioration est beaucoup plus flagrante pour cette élève-là. Sur du plus long terme, il serait donc judicieux d'essayer de savoir si les élèves prennent le temps de revenir sur leurs écrits afin de se rendre compte de leur progression. Ils constituent de manière certaine une trace écrite durable des réflexions engagées par les élèves rédacteurs, mais qu'en est-il de cette trace écrite ? Cette question reste pour l'instant sans réponse probante.

2.2 Ecrire favorise-t-il la prise de recul ?

Le choix d'un journal de bord écrit individuellement plutôt que des temps de réflexion collectifs ou d'échange faits à l'oral pourrait faciliter le travail de réflexion et ainsi l'engagement d'un processus métacognitif chez les élèves rédacteurs. L'opposition entre le langage écrit et le langage oral semble être une problématique fréquente. L'écrit et l'oral constituant les deux grands domaines d'apprentissage à l'école.

Il ressort d'une conférence tenue par plusieurs professeurs chercheurs au CNESCO (Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire) que le passage par l'écriture présente certains avantages non négligeables : « elle [l'écriture] est un moteur de la pensée car c'est en cherchant les mots, les phrases qu'on donne consistance aux idées. L'écriture favorise la réflexivité car elle se déploie sous les yeux de celui qui écrit et lui permet de voir sa pensée prendre forme ». L'écrit permet donc à l'apprenant de s'engager dans un rythme qui lui est propre, en écrivant plutôt qu'en oralisant sa démarche, il peut prendre le temps qu'il lui faut pour choisir les mots justes et répondre le plus précisément possible à la question posée. Cela permet donc d'instaurer une prise de recul souvent nécessaire à la bonne compréhension des questions posées et à l'adéquation des réponses apportées.

L'écriture peut aussi s'avérer être un bon moyen d'obtenir une communication plus objective avec les élèves. En effet, écrire plutôt que dire les choses peut s'avérer devenir libérateur de parole pour certains. La communication se faisant moins directe, les propos et réponses écrites se verront plus objectives et plus complètes, notamment pour les sections du journal de bord relatives au jugement de ce qui a été fait pendant la semaine « ce que j'ai aimé faire cette semaine » ou « ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine ». Ces deux parties ont en général été remplies par les élèves mais lorsque l'on regarde tous les journaux de bord récoltés on se rend compte que c'est à ces endroits-là qu'il y a le moins de détails et de justifications.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

pour l'instant j'ai aimé toute la séquence

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

rien

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Je n'ai rien aimé faire cette semaine.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

Je n'ai rien aimé faire cette semaine.

Annexe 6.2.6

Grâce à ces deux extraits de journal de bord on remarque que ces sections sont remplies de manière succincte, offrant peu de détails. Mais notons tout de même que ces deux sections correspondent, comme dit précédemment, à un jugement émit par les élèves, se pose donc la question de l'influence du destinataire de ce journal de bord. Question que nous éclairciront dans la prochaine sous-partie de ce travail de recherche. Notons néanmoins cette réponse d'une élève lors de l'entretien :

Questionneur : « Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris ».

Elève 4 : Oui, je dis plus de chose parce qu'on écrit.

Questionneur : Tu préfères que ce soit à l'écrit plutôt qu'à l'oral ?

Elève 4 : Oui !

Cette dernière exprime clairement que le fait de passer par la rédaction lui permet de dire d'avantage de choses que si elle devait présenter son journal de bord oralement. L'écriture semble donc être libératrice de parole pour cette élève et lui permet de s'exprimer beaucoup plus librement, de mieux justifier ses réponses et d'être plus objective.

Jean Charles Chabanne et Dominique Bucheton étudient ainsi l'utilisation de l'écrit réflexif dans leur ouvrage *Parler et Ecrire pour penser, apprendre et se construire* en 2002. Pour eux, « la réflexivité se définit d'abord dans la prise de distance à l'égard de l'expérience immédiate que permet le langage [...], se détacher de son vécu, décoller le langage de soi et de son monde, mettre à distance ce qui est dit et ce qui est vécu ». De cette manière il semble bien que pour qu'il y ait réflexivité de la part des élèves, ils doivent pouvoir être en mesure de se distancier par rapport à l'expérience

d'apprentissage. Le journal de bord écrit semble ainsi permettre cette distanciation et cette prise de recul indispensable à la réflexion. Ainsi, 100% des élèves interrogés ont répondu positivement à la question « je dois réfléchir avant de rédiger mon journal de bord » lors des entretiens. La rédaction du journal de bord implique donc un temps de réflexion de la part des élèves, un temps qu'il ne leur serait peut-être pas accordé si le journal se faisait à l'oral par exemple.

Cependant, notons qu'un enjeu peut être soulevé par cette pratique de l'écriture et ce choix d'instaurer un journal de bord écrit. S'il s'avère qu'écrire peut donner la possibilité aux élèves de bénéficier d'un temps de réflexion et faciliter la communication, l'exercice peut aussi représenter une difficulté pour certains. C'est le constat qu'il a été possible de faire lors des entretiens avec certains élèves :

Questionneur : « Ecrire le journal de bord c'est facile pour moi, j'ai pas de problème pour la rédaction »

Elève 2 : Non ça va sauf des fois à certaines questions...

Questionneur : C'est les questions qui sont difficiles ou c'est le fait de devoir écrire ?

Elève 2 : Plus de fait de devoir écrire je pense.

Il s'agit là d'un élève pour qui la rédaction du journal de bord pose problème, cet exercice d'écriture est compliqué pour lui et il préférerait que tout cela soit fait à l'oral :

Questionneur : « Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris ».

Elève 2 : Non.

Questionneur : Si le journal de bord était fait à l'oral tu dirais les mêmes choses ?

Elève 2 : Ouais je pense.

Cet élève est reconnu comme dyslexique, il bénéficie d'un tiers temps pour les épreuves du brevet. Il s'agit d'un trouble du langage écrit qui peut engendrer une multitude de difficultés pour les élèves : troubles de lecture, d'orthographe, de la parole, de l'écriture ou encore de l'orientation spatiale et donc, une certaine lenteur à effectuer les tâches demandées à l'école. Pour ce qui est de l'écriture, la dyslexie amène souvent des

problèmes d'élaboration de phrases, un niveau de langue parfois trop familier, une syntaxe et une ponctuation inadaptée... Il est difficile de connaître le chiffre exact de personnes touchées par la dyslexie car il en existe plusieurs types et plusieurs degrés de sévérité. En France, on estime ce nombre à environ 6 à 8% de la population en 2018. C'est un problème devenant de plus en plus récurrent au sein du système éducatif qui toucherait de nos jours entre 10 et 12% des enfants scolarisés, soit environ 3 élèves par classe. Lors de ce travail de recherche, sur deux élèves participants à l'expérience dits dyslexiques, un seul a exprimé sa difficulté à appréhender la rédaction du journal de bord. Néanmoins, l'enjeu est soulevé. Bien que la rédaction puisse être un bon moyen de communication pour certains apprenants, cela peut à contrario s'avérer être un obstacle pour d'autres. Un autre obstacle à la bonne rédaction du journal de bord et à la bonne réflexion, peut, comme nous l'avons évoqué un peu plus haut, être rencontré lorsque l'on s'intéresse au destinataire des écrits réalisés par les élèves.

2.3 Quel destinataire pour cette trace écrite ? Quelle influence ?

On peut donc aussi s'interroger quant au destinataire de ce journal de bord et de l'influence que cela peut avoir sur les réponses apportées par les élèves. Le style d'écriture, les mots choisis, les réponses apportées sont-elles les mêmes selon que le journal de bord soit destiné à telle ou telle personne ? Dans le cadre de l'expérience menée dans ce travail de recherche, le journal de bord rédigé par l'élève était chaque lundi ramassé par la professeure d'anglais afin d'être scanné et de m'être remis. Néanmoins chaque page devait ensuite être remise à l'élève qui pouvait le garder dans son cahier d'anglais, ou autre. Chaque élève était libre d'utiliser son journal de bord comme il l'entendait. Le journal de bord est donc prioritairement rédigé par l'élève pour lui-même. Il est pour lui un support d'aide à la réflexion, un support d'aide à l'apprentissage et surtout, un support d'aide à la prise de conscience de ses acquis. L'élève lui-même est donc le destinataire premier de ce journal de bord. Cela se remarque notamment par l'emploi du « je » dans les journaux de bord. Chaque section à rédiger est écrite à la première personne (« ce que j'ai appris cette semaine », « ce que je n'ai pas compris cette semaine » etc). Les réponses écrites par les élèves emploient donc également la plupart du temps le « je ».

Cependant, comme précisé, la professeure d'anglais volontaire pour l'expérience a un droit de lecture sur ces travaux, les élèves lui redonnant chaque lundi savent qu'elle en prendra connaissance. Cela peut-il influencer leur réponses à des questions telles que

« ce que j'ai aimé faire cette semaine », « ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine » ou encore, « ce que je n'ai pas compris cette semaine » ? D'emblée il me semble qu'en effet, le destinataire du journal de bord peut en effet avoir une influence sur la précision et l'objectivité des réponses apportées par les élèves. Sachant que leur professeure peut avoir accès à leurs réponses, j'ai pu remarquer qu'elles étaient parfois plus brèves, moins détaillées et d'une certaine manière, en faveur de la professeure en question par peur de pénalités ou de remarques négatives.

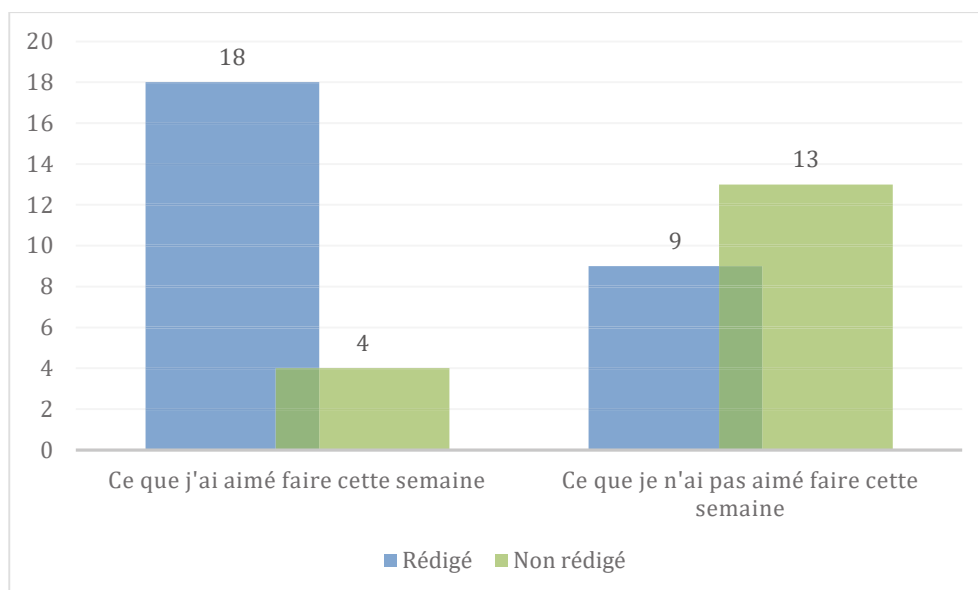


Figure 4 : diagramme représentant les sections « ce que j'ai aimé faire cette semaine » et « ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine » du journal de bord

Ainsi, on remarque que pour la section « ce que je n'ai pas aimé cette semaine », 13 journaux de bord n'étaient pas rédigés, soit environ 59%. A l'inverse, la section « ce que j'ai aimé cette semaine » n'a pas été rédigée par un peu plus de 18% des élèves participants à la recherche. Cela montre donc clairement qu'il a été plus facile pour eux d'évoquer ce qu'ils avaient apprécié lors des cours d'anglais que ce qu'ils n'avaient pas aimé. De plus, notons que l'élève ayant rédigé cette réponse dans son journal de bord est ensuite venu s'excuser auprès de sa professeure pour ce qu'elle avait noté dans la section « ce que je n'ai pas aimé cette semaine ».

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :
 Tout le reste parce que le cours est long et on n'avance pas beaucoup

Par peur de vexer ou peur d'être pénalisés certains élèves n'ont donc pas répondu à cette partie du journal de bord. Bien que les modalités de cette expérience aient été expliquées dès le début par moi-même ainsi que par la professeure de cette classe de 3^{ème}, nous pouvons dire que le destinataire des rédactions joue un rôle important dans le processus de réflexion engagé par les élèves et dans l'objectivité des réponses apportées.

A l'inverse, la rédaction peut aussi être plus négative si l'élève rédacteur n'apprécie pas sa professeure et ne craint pas d'être pénalisé pour ses réponses. Il a été le cas notamment avec un élève participant à la recherche. Ce dernier est entré en conflit avec sa professeure pendant la durée de l'expérience et il en ressort des réponses telles que :

Ce que j'ai appris cette semaine : <u>rien</u>	Je résume ce que j'ai fait cette semaine : <u>je ne me souviens plus</u>
Ce que je n'ai pas compris cette semaine : <u>rien</u>	Ce que j'ai appris cette semaine : <u>je ne me souviens plus</u>
Ce que j'ai aimé faire cette semaine : <u>rien</u>	Ce que je n'ai pas compris cette semaine : <u>rien</u>
Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :	Je que j'ai aimé faire cette semaine : <u>des exercices d'entraînement</u>
En quoi tout cela va m'être utile : <u>je ne sais pas</u>	e que je n'ai pas aimé faire cette semaine : <u>rien</u>

On remarque bien la non implication de cet élève dans le travail demandé. Ses réponses sont négatives et des plus brèves possible. La subjectivité de l'élève entre alors encore en jeu ici et les réponses apportées peuvent être faussées en étant basées plus sur le ressenti que sur les faits eux-mêmes. Toute la dimension métacognitive serait alors mise en péril. Cela représente ainsi un des principaux défis de cette recherche. Aurait-il fallu que le journal de bord soit directement récupéré par moi-même ? Ou qu'il soit précisé aux élèves que leur professeure ne lirait pas les documents ?

Cette question de prise en compte du destinataire du journal de bord est discutée dans le travail de recherche, « Les journaux de bord en situation de stage, un outil de formation professionnelle ? », rédigé par Alain Chartier, Aurélie Clémenson et Claire-Marie Greiner en 2014. Les écrits réalisés par les stagiaires révèlent-ils une prise en

compte du destinataire ? Il en ressort qu'en effet, la prise en compte du destinataire est assez forte dans le style de rédaction des stagiaires participant à la recherche et le même enjeu en découle : « Les journaux de bord sont le lieu d'une parole libérée du regard du tuteur. Les stagiaires n'y exprimeraient peut être pas leurs doutes avec la même fraîcheur, spontanéité ou sincérité s'ils se savaient lus par les enseignants dont ils partagent les classes ».

Grâce à cette deuxième partie nous pouvons maintenant relativiser les propos de départ. L'écriture du journal de bord permet en effet de laisser une trace durable de la réflexion menée par les élèves. Ecrire noir sur blanc leurs réponses les engage dans un processus de réflexion quant à leur apprentissage : où en sont-ils rendus ? Qu'ont-ils appris ? Etc. Cette réflexion sur leurs capacités d'apprentissage et sur leur progression est ainsi de l'ordre de la métacognition puisqu'il s'agit bien pour eux de mettre des mots sur ce qu'ils apprennent au cours de la semaine. Cet exercice de rédaction permet une certaine distanciation nécessaire à ce travail de réflexion métacognitive. Il a été, pour certains élèves, libérateur de parole. Cependant, d'autres ne se sont pas reconnus réellement dans cette approche écrite du journal de bord et auraient probablement préféré un exercice oral. C'est le cas notamment pour cet élève dyslexique qui a rencontré des difficultés pour la rédaction. Enfin, notons aussi que le destinataire de cet écrit joue un rôle primordial dans l'objectivité des réponses apportées par les élèves. Ici, le fait que la professeure ait eu accès aux journaux de bord a semblé avoir une influence significative sur les réponses données par les élèves. Alors peut-on réellement parler d'une réflexion métacognitive si la subjectivité des participants entre en jeu ? Ces sections du journal de bord portant plus sur le ressenti que sur le fait d'apprentissage lui-même étaient-elles réellement nécessaires au journal de bord ?

La réflexion est en revanche de manière certaine développée par les autres sections du journal de bord, et les élèves sont bel et bien amenés à se demander ce qu'ils ont réussi à faire ou non, ce qu'ils ont compris ou non et pourquoi ils ont progressé ou non, au cours de la semaine. Cette rédaction régulière amène donc une réflexion, mais cela pourrait aussi aider les élèves à développer leur autonomie, notion primordiale de l'éducation, objectif premier à atteindre, enjeu principal de l'éducation...

3. Un moyen efficace de développer l'autonomie des élèves ?

Cette troisième et dernière partie portera ainsi sur le lien possible entre la rédaction du journal de bord et le développement de l'autonomie de l'élève. Cette notion d'autonomie est centrale dans l'éducation et peut être considérée comme le « but ultime » de l'apprentissage. Depuis 2001 par exemple, en langue vivante, le niveau C1 correspond à un « utilisateur » de la langue expérimenté et autonome. Mais qu'entend-t-on réellement par « autonomie de l'élève » ? Comment les aider à devenir autonome ? Le journal de bord serait-il un outil pédagogique permettant de développer cette compétence attendue ?

3.1 « Développer l'autonomie de celui qui apprend revient à l'amener, dans un premier temps à construire son savoir, se l'approprier [...] et à élaborer une méthode de travail »

Cette notion d'autonomie est, de nos jours, un enjeu pédagogique majeur dans le système éducatif. Dans cette optique de développement de l'autonomie des élèves plusieurs dispositifs ont été instaurés au cours des années 2000. C'est le cas par exemple des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) au collège, des Travaux Pratique Encadrés (TPE) au lycée général ou encore, des Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel (PPCP) en lycée professionnel. Ces trois dispositifs se donnent ainsi pour objectif de permettre aux élèves de se mobiliser et de prendre activement part à leur apprentissage. Ces derniers laisseront ensuite place à d'autres modalités inscrites dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui insiste sur l'importance à accorder à l'autonomie des élèves dans le domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen, responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative. Développer l'autonomie est donc la volonté première de l'éducation et semble aussi être un souhait de la part des élèves. En ce sens, nous pouvons noter que 3 élèves sur les 5 interrogés lors des entretiens individuels ont répondu « oui » à la question « j'aime être autonome pour travailler et écrire », et 2 à la question « j'aime être seul(e) pour rédiger mon journal de bord », exprimant ainsi leur préférence pour un travail autonome.

Questionneur : « J'aime être autonome pour travailler ».

Elève 3 : Oui.

Questionneur : Ou est-ce que tu préférerais être guidée ?

Elève 3 : Euh pour certaines leçons comme pour comment mémoriser ou comment apprendre mieux.

Questionneur : « j'aime être seule pour rédiger mon journal de bord ».

Elève 4 : Oui.

Questionneur : « J'aime être autonome pour travailler et pour écrire ».

Elève 4 : Oui.

Questionneur : Tu ne préférerais pas que ça soit plus guidé ?

Elève 4 : Non je préfère tout faire toute seule.

Une majorité d'entre eux préfère donc travailler sans trop d'intervention extérieure et être en autonomie pour effectuer le travail demandé. L'élève 3 émet cependant le souhait d'avoir plus d'aide et plus de guidage pour ce qui serait « d'apprendre à apprendre » révélant ainsi un manque en matière de méthodologie d'apprentissage. Mais le désir d'autonomie est présent pour ces élèves.

De nombreux travaux de recherche et manuels dédient également leurs pages à cette notion. C'est le cas du travail de Moneim BRINI en 2003. Elle y définit ainsi l'autonomie : « dans les domaines de l'éducation et de la formation on en parle couramment en termes d'initiatives de l'élève, d'émancipation à l'égard de l'enseignant, de responsabilité de l'apprenant, d'accomplissement de soi, ou encore d'auto-évaluation », elle ajoute également que « Développer l'autonomie de celui qui apprend revient à l'amener, dans un premier temps à construire son savoir, se l'approprier [...] et à élaborer une méthode de travail ». Autrement dit, si l'élève est conscient de son fonctionnement en matière d'apprentissage cela lui permet d'être autonome dans les activités rencontrées à l'école mais également dans la vie de tous les jours. Avoir cette connaissance de soi lui permet en effet d'adopter la bonne démarche qui le mènera à la réussite de l'activité ou de la résolution du problème. Comme souligné dans la première partie de cette recherche, le journal de bord peut dans une certaine mesure permettre à l'élève de donner du sens aux activités dans lesquelles il s'engage à l'école. Il engendre un processus de réflexion personnelle afin de répondre correctement aux questions demandées. Cela implique pour l'élève de rechercher, sélectionner et exploiter des informations précises. De plus, cela lui demande une certaine concentration et un temps

de compréhension des consignes puisqu'aucun guidage extérieur n'interviendra pour lui venir en aide. La mise en place du journal de bord semble alors jouer un rôle dans le développement de l'autonomie des élèves.

Cette question d'autonomie est aussi traitée dans « Le travail Autonome, Comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie » par Vincent Liquète et Yolande Maury, pour ces derniers « en tant qu'approche pédagogique, l'autonomie vise à rendre les élèves plus actifs et motivés. Les élèves autonomes sont ceux qui savent prendre des initiatives et qui acceptent la responsabilité de leur apprentissage » (p23). Etre un apprenant autonome implique alors de comprendre son fonctionnement d'apprentissage et de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses difficultés, les évaluer et ainsi adopter une démarche adéquate pour progresser : « L'autonomie réfère à un comportement de questionnement et de curiosité, à la fois fonctionnel, social et cognitif » (p25). Ces définitions nous amène alors au postulat suivant : pour rendre l'élève autonome, il faut lui donner les moyens de comprendre son fonctionnement en matière d'apprentissage, lui donner des clés pour qu'il soit en mesure de connaître ses points forts et ses faiblesses afin d'adopter un comportement approprié aux situations et de mettre en place des initiatives adéquates. Le journal de bord, de par sa nature d'aide à la réflexion, semble pouvoir être un support permettant d'apporter ces clés à l'élève et donc de contribuer au développement de son autonomie.

3.2 Journal de bord et autonomie cognitive

Il s'avère que plusieurs types d'autonomie coexistent et se complètent dans la formation de la personne, on peut en distinguer deux principales : l'autonomie sociale et l'autonomie cognitive. Ainsi, Bernard Lahire, dans « La construction de l'autonomie à l'école primaire », distingue ces deux formes d'autonomie en deux pôles différents où est susceptible de s'exercer l'autonomie de l'élève : le pôle politique (« vie collective, règles de vie communes, discipline... ») et le pôle cognitif (« celui de l'appropriation des savoirs »). Ce dernier renvoie à des pratiques enseignantes telles que la lecture silencieuse, la mise en place de consignes écrites devant être lues silencieusement et individuellement, la mise en place de dispositifs d'autocorrection, ne pas répondre automatiquement aux questions des élèves... Il ajoute également que « l'autonomie la plus fréquemment pensée à l'école, et plus largement dans le monde social, est fondamentalement une autonomie individuelle ». Cette autonomie cognitive renvoie donc à la liberté qui est accordée à l'élève de faire des recherches, de sélectionner,

d'exploiter des informations précises ou encore, de « procéder à des expérimentations pour construire son savoir ». L'autonomie est ainsi un concept qui se construit au fil du temps et des expériences, c'est un processus d'évolution qui suppose notamment la prise de conscience de soi et de son fonctionnement. Les activités de la classe doivent pouvoir permettre ce développement.

La rédaction du journal de bord semble donc pouvoir participer à ce développement de l'autonomie cognitive des élèves puisqu'il leur permet d'en savoir plus quant à leurs acquis et difficultés, leurs points forts et leurs faiblesses ainsi que leurs stratégies d'apprentissage. C'est ce que nous avons pu constater dans la première partie de cette recherche. Il est difficile pour les élèves de mettre des mots sur leurs difficultés néanmoins le journal de bord leur permet de mettre des mots sur leurs apprentissage en cours. En prenant conscience de leurs acquis les élèves prennent conscience d'eux-mêmes, de leur progression et dans une certaine mesure de leur fonctionnement. De plus, la rédaction du journal de bord permet bien cette « autonomie individuelle » dont parle Bernard Lahire : écrire le journal de bord permet à l'élève de faire des recherches, de réactiver de sélectionner les informations adéquates aux sections du journal. C'est un travail individuel stimulant la mémoire de chacun. Comme vu précédemment, écrire le journal de bord permet de stimuler la mémoire et de réactiver les informations stockées pendant la semaine lors du cours d'anglais. L'autonomie cognitive est donc ici travaillée par la réflexion que suppose la rédaction du journal de bord. Reprenons ainsi les extraits de journaux de bord mentionnés dans la première partie de la recherche portant sur la mémorisation. Nous avons remarqué que la section « je résume ce que j'ai fait cette semaine » avait été la mieux remplie et la plus détaillée pour la quasi-totalité des journaux de bord récoltés. Cela montre ici que les élèves ont réussi à remobiliser individuellement leurs connaissances, à sélectionner les moments clés des leçons d'anglais de la semaine et d'adapter leurs réponses. Ils ont ainsi travaillé de manière autonome pour construire leur savoir.

3.3 Le degré de guidage, clé du développement de l'autonomie

Pour Vincent Liquète et Yolande Maury « l'autonomie ne peut se développer que dans un contexte où l'enseignant sait se mettre en retrait et instaurer un climat de confiance : l'élève y trouve la possibilité de s'exprimer librement, il peut faire ses propres expériences, travailler à son rythme, selon son propre tempo. » (p23). Pour qu'il

y ait développement de l'autonomie de l'élève il faudrait donc que le professeur soit en mesure de s'effacer au maximum afin de laisser champs libre à l'élève d'expérimenter et réussir par lui-même. Trois fondements de l'autonomie en pédagogie ressortent selon Louis Porcher (cité par Vincent Liquète et Yolande Maury).

Le premier fondement se résume ainsi : « seul l'apprenant apprend ». Autrement dit, l'élève doit être capable d'autodiriger son apprentissage, d'en accepter la responsabilité, de prendre des décisions... Cela suppose de sa part une vigilance et des efforts soutenus pour ne pas céder à la passivité.

Le second fondement porte sur le rôle de l'enseignant : « l'éducateur n'est qu'une aide » : « lorsque l'élève est placé en situation d'agir de manière autodirigée, l'enseignant s'efface devant lui pour ne pas parasiter son apprentissage » (p24). Ils ajoutent ensuite que finalement, développer l'autonomie de l'élève ne signifie pas de laisser l'élève « livré à lui-même », l'enseignant doit s'effacer mais doit être « provocateur d'apprentissage ». L'enseignant a donc une place prépondérante dans le développement de l'autonomie de ses élèves, il doit être en mesure de prendre en quelque sorte une double place. Il doit s'effacer mais aussi, et surtout, mettre en œuvre des conditions favorables, permettant à l'élève d'apprendre par lui-même et de construire ses propres savoirs.

Le troisième fondement, qui n'intervient cependant pas pour cette recherche, est relatif à « la visée de transfert ». Il s'agit ici de voir la pédagogie de l'autonomie comme un moyen de « rendre les têtes disponibles » autrement dit, de permettre aux élèves de savoir s'adapter, de transférer et de transposer ce qui a été appris dans un secteur particulier à d'autres domaines.

Le journal de bord mis en place pour cette recherche permettait en ce sens au professeur de s'effacer puisque les élèves devaient le rédiger de manière individuelle et autonome. Cependant, bien qu'il n'y ait pas de guidage à proprement parlé, la rédaction des élèves étaient tout de même orientée par les 7 questions posées, qui étaient les mêmes de semaine en semaine.

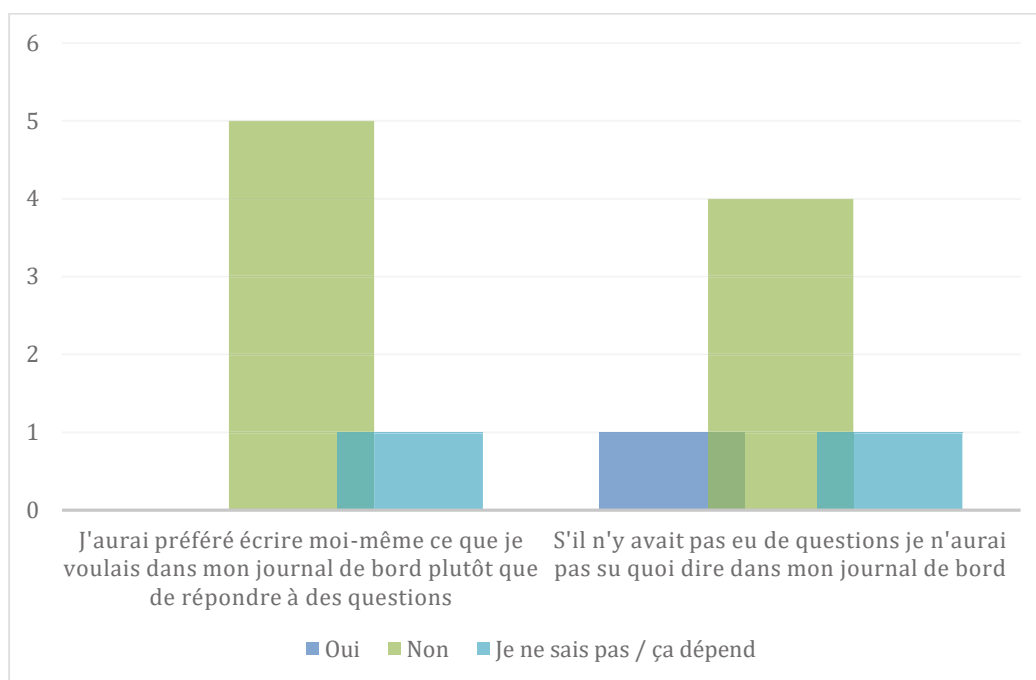


Figure 5 : diagramme représentant les réponses obtenues à deux questions tirées du dernier questionnaire écrit récolté le 10/05/2019

Grâce à ce diagramme on remarque que 5 élèves sur les 6 interrogés à la fin de l'expérience ont répondu « non » à la question « j'aurai préféré écrire moi-même ce que je voulais dans mon journal de bord plutôt que de répondre à des questions ». De plus, 4 élèves n'auraient pas su quoi écrire dans leur journal de bord si ce guidage n'avait pas été mis en place. Même si le professeur doit pouvoir se mettre en retrait afin de laisser place au développement de l'autonomie de ses élèves, un certain degré de guidage est nécessaire à ce développement de compétence.

L'autonomie, en termes de pédagogie, semble donc être un concept complexe et paradoxal. Si on reprend la définition proposée par Moneim BRINI, « dans les domaines de l'éducation et de la formation on en parle [l'autonomie] couramment en termes d'initiatives de l'élève, d'émancipation à l'égard de l'enseignant, de responsabilité de l'apprenant, d'accomplissement de soi, ou encore d'auto-évaluation » on s'aperçoit bien qu'un des fondements de l'autonomie de l'élève est son émancipation vis-à-vis de son professeur. Néanmoins, comme rappelé ci-dessus, c'est grâce au guidage mis en place par ce professeur que l'élève devient autonome. On se rend compte finalement, grâce aux recherches de Marie-Agnès Hoffmans-Gosset (citées par Vincent Liquète et Yolande Maury) que pour faire exister l'autonomie il faut la considérer dans un processus d'interactions et de régulations. Dans un contexte d'apprentissage cela veut dire que l'apprenant doit se connaître lui-même mais aussi son environnement, à la fois dans sa dimension matérielle (les ressources disponibles) et

dans sa dimension humaine (les différents intervenants dans l'apprentissage). Autrement dit, l'autonomie impliquerait une relation « d'interdépendance à autrui ». Développer l'autonomie ne peut donc pas être envisagé sans aucun guidage extérieur.

4. Conclusion générale

Suite à ce travail il est possible de tirer un bilan plus détaillé quant à l'expérience menée avec les élèves de cette classe de cycle 4. Rappelons tout d'abord notre problématique de départ : « dans quelle mesure la rédaction d'un journal de bord en classe de langue participe-t-elle au développement d'un processus métacognitif chez les élèves de cycle 4 ? ». Trois hypothèses avaient été annoncées et constituaient ainsi le cœur de cette recherche.

Premièrement, l'introduction d'un journal de bord en classe permettrait d'aider les élèves dans la construction de leur savoir, il serait un support d'aide à l'apprentissage. Grâce aux croisements et aux analyses de données ayant pu être effectués lors de cette expérience, il est possible de confirmer cette première hypothèse. En effet, bien qu'il ait semblé plus difficile pour les élèves de prendre conscience de leurs difficultés que de leurs réussites, une majorité d'entre eux a reconnu le journal de bord comme aide à la construction de leurs connaissances. Ce dispositif leur a permis notamment de faire un état des lieux chaque semaine de leur apprentissage et de leur progression et ainsi de prendre pleinement conscience de l'avancée de leurs connaissances. Ecrire le journal de bord a enclenché chez ces élèves un réel processus de mémorisation et dans une certaine mesure, leur a permis de donner du sens aux activités dans lesquelles ils étaient engagés dans la classe d'anglais.

La deuxième hypothèse portait quant à elle sur la rédaction du journal de bord comme un moyen pouvant favoriser la réflexion métacognitive chez les apprenants rédacteurs. Désormais il est possible de nuancer ces propos. Le passage par l'écrit plutôt que l'oralisation du journal de bord a tout d'abord permis de laisser une trace écrite durable des réflexions menées par les élèves. Il a été possible de noter une nette amélioration des journaux de bord, d'une élève en particulier, de semaine en semaine, au niveau des détails apportés à la réflexion. L'écriture a également permis à certains élèves de se distancier vis-à-vis des réflexions demandées et des propos demandés par les différentes sections du journal de bord. Néanmoins, nous avons vu que le choix du destinataire de ces écrit jouait un rôle primordial dans l'objectivité des réponses apportées. Certaines sections du journal de bord, portant plus sur le ressenti que sur les faits d'apprentissage eux-mêmes, se voyaient rédigées par des élèves soucieux de ne pas impacter leur relation élève/professeure (ou au contraire, voulant justement toucher leur professeure). La subjectivité de l'élève est donc au cœur de l'enjeu du journal de bord et

de sa visée métacognitive : peut-il réellement y avoir réflexion métacognitive s'il y a subjectivité ? Peut-être faudrait-il évincer ces sections du journal de bord pour que la prise de conscience soit totale. De plus, notons que ce choix d'écrire plutôt que de dire a pu poser quelques problèmes pour un élève dyslexique en particulier. Tous les paramètres doivent donc être pris en compte lors de la mise en place d'un tel dispositif.

Enfin, la dernière partie de ce mémoire portait de l'hypothèse qu'une rédaction régulière du journal de bord serait un moyen efficace de développer l'autonomie des élèves. Il en ressort que cette notion centrale de l'éducation est très complexe et pleine de paradoxes. Développer l'autonomie des élèves revient à leur donner les moyens de participer activement à leur apprentissage, de construire leurs savoirs et de les appliquer de manière adéquate. Les activités de la classes doivent leur permettre de faire des choix, sélectionner des informations et de les utiliser à bon escient afin de remplir les tâches demandées. L'autonomie des élèves ne peut donc pas être envisagée sans aucune intervention extérieure, elle est intrinsèquement liée au guidage mis en place par le professeur. Il faut donc trouver le juste milieu entre une présence et un guidage trop important ou une absence total d'intervention pouvant déconcerter les élèves. Ainsi, le journal de bord a pu dans une certaine mesure participer au développement de l'autonomie des élèves. Un guidage y était présent laissant les élèves à même de pouvoir le remplir seul, les forçant à réfléchir, à se remémorer leurs leçons et à sélectionner les informations pertinentes.

Nous pouvons à présent répondre à la problématique de départ en nous basant sur les différentes analyses de données récoltées tout au long de cette recherche. Il en ressort que le journal de bord a joué un rôle important dans l'apprentissage des leçons d'anglais en permettant aux élèves de travailler leur mémoire et d'écrire noir sur blanc ce qu'ils en avaient compris ou non. Ce dispositif peut d'une certaine manière aider les élèves à développer des compétences métacognitives dès lors où la réflexion engagée reste basée sur les faits d'apprentissage eux-mêmes. L'objectivité de cette réflexion constitue la base d'une métacognition efficace. Pour cela, le choix des modalités de rédaction ainsi que le destinataire des réflexions menées est primordial.

Retenons également que métacognition sous-entend : se poser des questions, développer des stratégies d'apprentissage, être conscient de ses capacités comme de ses difficultés et savoir comment les surmonter de manière autonome. La métacognition peut donc ainsi rimer avec développement de l'autonomie, concept lui-même rimant avec réussite scolaire.

5. Bibliographie

Bidaud, E. & Megherbi, H. (2005). De l'oral à l'écrit. La lettre de l'enfance et de l'adolescence (n°61), 19-24.

Brini, M. L'autonomie : un enjeu pédagogique central

Chabanne, J.-C., & Bucheton, D. (2002). *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire*. Paris : Puf.

Chartier, A., Clémenson, & A., Greiner, C.-M. (2014). Les journaux de bord en situation de stage, un outil de formation professionnel ?

Crinon, J. (2002). Ecrire le journal de ses apprentissages.

Crinon, J. & Maillard, A. Le journal des apprentissages : quelle réflexivité ?

De Singly, F. (2016). *Le questionnaire*. Paris : Armand Colin.

Delvolvé, N. (2006). Métacognition et réussite des élèves. Cahiers Pédagogiques

Doly, A. M. (2006). La métacognition : de sa définition par la psychologie à sa mise en œuvre à l'école.

Fortier, V. (2006). Le journal de bord dialogué comme moyen permettant aux apprenants adultes de français langue seconde de verbaliser leurs réflexions métalinguistiques.

Gagnon, A.-L. (2004). Donner du sens aux apprentissages par la verbalisation.

Knoerr, H. (2009). Perception de l'utilité du journal de bord comme outil de conscientisation des transferts stratégiques et linguistiques entre le cours d'encadrement linguistique et le cours de discipline dans un programme universitaire de type EMILE.

Lahire, B. (2001). La construction de l' « autonomie » à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs. *Revue Française de Pédagogie*, n°134, 151-161.

Lemaire, D., Cavigniaux, & N., Blanchard, S. (2009). *Journal de bord : mes savoir-faire et apprentissage au jour le jour pour des femmes (projet Winkit)*.

Liquète, V. & Maury, Y. (2007). *Le travail autonome : comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie*. Paris : Armand Colin.

Medioni, M.-A. & Hadji, C. (2016). *L'évaluation formative au Cœur du processus d'apprentissage: des outils pour la classe et pour la formation*. Lyon : Chronique Sociale.

Quiles, C. (2014). Comment évaluer la métacognition ? Intérêts et limites de l'évaluation de la conscience métacognitive « on-line ».

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherché en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Rievens & Eisenbeis, (2009). Autoformation en langues : quel guidage pour l'autonomisation ? *Les Cahiers de l'Acedle*.

Romainville, M. (2007). Conscience, métacognition, apprentissage : le cas des compétences méthodologies. *La conscience chez l'enfant et chez l'élève*.

Saint-Pierre, L. (1994). La métacognition, qu'en est-il ? *Revue des sciences de l'éducation*, 20(3)

Vacher, Y. (2015). *Construire une pratique réflexive, comprendre et agir*. De Boeck

Wagener, B. (2011). Développement et transmission de la métacognition.

6. Annexes

6.1 Le journal de bord

Date :

Nom de la séquence :

Ma mission à la fin de la séquence :

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Ce que j'ai appris cette semaine :

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

En quoi tout cela va m'être utile :

6.2 Extraits de journaux de bord récoltés entre le 25/02/2019 et le 01/04/2019

6.2.1 Extraits de journaux de bord élève 1

Mon journal de bord

Date : Vendredi 1^{er} Mars
Nom de la séquence : Voix active et voix passive

Ma mission à la fin de la séquence :
Savoir utiliser la voix passive

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :
Nous avons fait et corrigé des exercices.

Ce que j'ai appris cette semaine :
Cette semaine j'ai appris ce qu'était la voix passive et active.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :
Je m'est pas compris comment l'utiliser

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :
J'ai aimé découvrir la voix passive.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

En quoi tout cela va m'être utile :
Cela va m'être utile pour formuler des phrases.

Mon journal de bord

Date : Vendredi 15 Mars

Nom de la séquence : _____

Ma mission à la fin de la séquence :

Faire un discours devant la classe

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Nous avons regardé une vidéo d'un humoriste et répondu aux questions sur le sketch.

Ce que j'ai appris cette semaine :

J'ai appris que pendant la ségrégation les enfants étaient jetés comme des sacs de déchets.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

J'ai aimé travailler avec la base d'une vidéo

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

En quoi tout cela va m'être utile :

6.2.2 Extraits de journaux de bord élève 2

Mon journal de bord

Date : 02/01/2019

Nom de la séquence : VOIX active, VOIX passive

Ma mission à la fin de la séquence :

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

J'ai fait des exercices de compréhension, d'entraînement

Ce que j'ai appris cette semaine :

Comment formuler une phrase active ou une phrase passive, ce qui était une phrase passive ou active et comment on le reconnaît

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Pour l'instant j'ai aimé toute la séquence.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

rien

En quoi tout cela va m'être utile :

Rien mais pas en quoi cela va m'être utile.

Mon journal de bord

Date : 17/03/2019

Nom de la séquence : ~~_____~~ How did apartheid end

Ma mission à la fin de la séquence :

je ne sais pas

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

nous avons étudiés un sketch anglais sur l'apartheid

Ce que j'ai appris cette semaine :

j'ai appris que pendant l'apartheid les femmes blanches n'avaient pas le droit de avoir des enfants métisse

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Rien, j'ai tout compris

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Et étudié le sketch

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

Rien, j'ai tout aimé

En quoi tout cela va m'être utile :

je ne sais pas

6.2.3 Extraits de journaux de bord élève 3

Mon journal de bord

Date : 4 mars 2019

Nom de la séquence : Slim Crow Laws

Ma mission à la fin de la séquence :

Par deux, on devra jouer une conversation. L'un de nous deux sera l'interviewé et l'autre sera l'intervieweur.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Cette semaine on a appris la voix active et la voix passive.

Ce que j'ai appris cette semaine :

On a appris comment se construit une phrase à la voix passive et à la voix active.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Je n'ai pas vraiment compris comment se forment ces phrases, mais les exercices peuvent très bien m'aider.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

En quoi tout cela va m'être utile :

Cela peut m'être utile lors d'un dialogue. Savoir comment former des phrases correctement peut être utile pour se faire comprendre à l'oral.

Mon journal de bord

Date : Lundi 18 mars 2019

Nom de la séquence : Jim Crow Laws

Ma mission à la fin de la séquence :

Faire un dialogue entre quelqu'un qui est interviewé et quelqu'un qui interviewe.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Lundi on a fait une petite évaluation sur les verbes irréguliers. On a aussi regardé une vidéo qui était un sketch sur les familles de couleurs différentes, suite à ça on a répondu à des questions.

Vendredi on a fait une évaluation sur la voix passive et la voix active.

Ce que j'ai appris cette semaine :

Cette semaine j'ai appris des choses sur les familles de différentes couleurs, quelle était les réactions avant.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Pour l'éval de vendredi, je n'avais pas compris la voix active/passive mais une élève (Malva) m'a tout ré-expliqué et j'ai compris après ses explications.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

En découvrir plus sur la "vie" d'avant, comment était traité les familles de différentes couleurs. J'ai aussi apprécié l'éval sur les verbes irréguliers car ça nous fait apprendre petit à petit mais aussi nous faire travailler pour certains avec des difficultés à retenir.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

doûcement

En quoi tout cela va m'être utile :

Verbe irréguliers et voix passive/active : pouvoir formuler de bonnes phrases.
Vidéo sketch : pour notre culture.

Mon journal de bord

Date : 1^{er} avril

Nom de la séquence : Jim Crow laws

Ma mission à la fin de la séquence :

Un dialogue entre quelqu'un d'interviewé et quelqu'un qui interviewe.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Cette semaine on a appris l'utilisation de "used to" et fait des exercices sur ça.

On a aussi commencé à écrire la tâche finale avec notre binôme.

Ce que j'ai appris cette semaine :

Cette semaine j'ai appris comment se forme "used to".

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

L'utilisation de "used to", car je tremble que on passe trop vite sur ça.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Cette semaine j'ai aimé faire la tâche finale avec mon binôme, car être en groupe c'est mieux et on peut s'aider à deux.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

L'utilisation de "used to", car la grammaire n'est pas mon point fort, donc j'ai des difficultés à comprendre.

En quoi tout cela va m'être utile :

L'utilisation de "used to" peut m'être utile pour former des phrases.

6.2.4 Extrait de journal de bord élève 4

Mon journal de bord

Date: 1^{er} mars

Nom de la séquence: Voix active et voix passive

Ma mission à la fin de la séquence :

Etre capable de conjuguer des verbes des deux manières.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Nous avons eu que 2 cours donc nous avons travaillé que sur la voix active et la voix passive.

Ce que j'ai appris cette semaine :

J'ai appris la voix passive en Anglais.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Je n'ai pas compris la voix active.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

En quoi tout cela va m'être utile :

A pouvoir bien construire des phrases en Anglais.

6.2.5 Extraits de journaux de bord élève 5

Mon journal de bord

Date : 1^{er} mars 2019

Nom de la séquence : Voix active / voix passive

Ma mission à la fin de la séquence :

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Mardi : On a eu 2 feuilles sur la voix active et la voix passive
puis on a complété l'ensemble la première feuille
vendredi : On a corrigé la 2^eème feuille

Ce que j'ai appris cette semaine :

J'ai appris l'inverse de la voix passive, je ne savais pas
qu'on utilisait régulièrement la voix active

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Grâce à la voix passive j'ai aimé me remémorer les verbes
irréguliers

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

Tout le reste parce que le cours est long et on n'avance
pas beaucoup

En quoi tout cela va m'être utile :

Utiliser un langage plus soutenu et pouvoir accentuer l'action
que subit le sujet

Mon journal de bord

Date : 5 mars 2019

Nom de la séquence : The end of the Jim Crow laws

Ma mission à la fin de la séquence :

?

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Lundi : on a fini de corriger la feuille sur la voix passive puis on a eu la feuille sur la fin des Jim Crow laws
Mardi : on a fini la feuille sur les Jim Crow laws ensuite on a eu une feuille sur les verbes irréguliers

Ce que j'ai appris cette semaine :

Qui avait aboli les Jim Crow laws et les dates

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

/

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Travailler sur les Jim Crow laws pour mon PEAC.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

/

En quoi tout cela va m'être utile :

Idem

Mon journal de bord

Date : 16/03/19

Nom de la séquence :

Ma mission à la fin de la séquence :

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

Lundi : évaluation vocabulaire irréguliers + visionnement d'un sketch puis répondre aux questions. **Mardi** : on a fini les questions puis on a commencé à lire un texte. **Vendredi** : évaluation vocabulaire active/passive + intercorrection du test entre élèves

Ce que j'ai appris cette semaine :

J'ai appris des mots de vocabulaire dans le texte

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Écouter et comprendre le sketch de Greer Noah

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

En quoi tout cela va m'être utile :

Pour mon PEAC et pour ma seconde en section euro anglais.

6.2.6 Extraits de journaux de bord élève 6

Mon journal de bord

Date : 04/02/2019

Nom de la séquence : *Voix active et voix passive*

Ma mission à la fin de la séquence :
J'en ai aucune.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :
On a travaillé sur la voix active et la voix passive.

Ce que j'ai appris cette semaine :
J'ai appris et compris la voix passive et la voix active.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :
J'ai tout compris cette semaine.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :
Je n'ai rien aimé faire cette semaine.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :
Je n'ai rien aimé faire cette semaine.

En quoi tout cela va m'être utile :
Pour parler à des personnes qui parlent anglais.

Mon journal de bord

Date : 18/03/2019

Nom de la séquence : Vocabulaire et notes passives

Ma mission à la fin de la séquence :

Je n'ai aucune mission.

Je résume ce que j'ai fait cette semaine :

On a travaillé sur le vocabulaire et les notes passives et sur les Gram. Boardworks.

Ce que j'ai appris cette semaine :

J'ai appris des verbes irréguliers et des informations sur les Gram. Boardworks.

Ce que je n'ai pas compris cette semaine :

J'ai tout compris cette semaine.

Ce que j'ai aimé faire cette semaine :

Je n'ai rien aimé faire cette semaine.

Ce que je n'ai pas aimé faire cette semaine :

Je n'ai rien aimé faire cette semaine.

En quoi tout cela va m'être utile :

À parler à des personnes qui parlent anglais.

6.3 Questionnaire, base des entretiens individuels

Ma manière d'apprendre

- 1) Quand j'apprends, je commence par réfléchir à que je dois faire.
- 2) Quand j'apprends, je me force à vérifier pour voir si je me souviens ce que j'ai appris.
- 3) Quand j'apprends, j'essaie de comprendre ce que je n'avais pas encore bien compris.
- 4) Quand j'apprends et que je ne comprends pas quelque chose, je cherche des informations complémentaires afin de clarifier ça.
- 5) Quand j'apprends, j'essaie de tout mémoriser.
- 6) Quand j'apprends, j'essaie de comprendre en quoi l'information pourrait être utile dans la vie
- 7) Quand j'apprends, je continue à travailler même si c'est difficile.

Le journal de bord

- 8) J'ai compris pourquoi je rédigeai un journal de bord
- 9) Ecrire le journal de bord est facile pour moi, je n'ai pas de problème pour la rédaction
- 10) Il m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours d'anglais
- 11) Le journal de bord m'aide à en savoir plus sur mes difficultés
- 12) Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris seul mon journal de bord
- 13) Il m'arrive de relire parfois ce que j'ai écrit dans mon journal de bord
- 14) Je dois réfléchir avant de rédiger mon journal de bord pour me souvenir de ce que j'ai vu en cours

Journal de bord et autonomie

- 15) J'aime être seul(e) pour rédiger mon journal de bord
- 16) J'aime être autonome pour travailler et écrire (ou je préfère être guidé(e) pour travailler)
- 17) Réfléchir pour écrire m'aide à comprendre à quoi va me servir mon travail pour ma vie future

Limites

- 18) J'aimerais que le journal de bord soit plus exploité pendant les cours
- 19) Le journal de bord ne m'aide pas dans mon apprentissage
- 20) Les questions du journal de bord sont trop compliquées

6.4 Retranscription des entretiens individuels réalisés le 22/03/2019

6.4.1 Retranscription d'entretien élève 1

Questionneur : Alors, je vais te lire des phrases et toi tu me réponds par d'accord, peut-être, parfois, pas d'accord etc. Compris ? Et puis si besoin je peux reformuler et te demander un peu plus d'explications. Donc la première, « quand j'apprends je commence par réfléchir à ce que je dois faire ».

Elève 1 : Euh... Bah... Non pas forcément car j'apprends le cours.

Questionneur : Tu te lances directement dans ce que tu dois faire ?

Elève 1 : Oui.

Questionneur : « Quand j'apprends je me force à vérifier pour voir ce que j'ai appris »

Elève 1 : Oui.

Questionneur : Comment tu fais ?

Elève 1 : Euh je lis plusieurs fois la phrases à voix haute et après je regarde un peu n'importe où et je me la répète dans ma tête.

Questionneur : « J'essaie de comprendre ce que je n'avais pas encore compris »

Elève 1 : Oui

Questionneur : « Quand je comprends pas quelque chose je cherche des informations complémentaires »

Elève 1 : Oui, euh je vais sur internet et puis je regarde...

Questionneur : Tu essaies d'approfondir un peu ?

Elève 1 : Oui voilà.

Questionneur : « Quand j'apprends j'essaie de tout mémoriser »

Elève 1 : Euh... ça dépend, fin, j'apprends et quand je vois que je sais déjà et bah j'apprends pas parce que je vois que je connais déjà.

Questionneur : D'accord, donc tu sélectionnes un peu ?

Elève 1 : Oui.

Questionneur : Ok, « quand j'apprends j'essaies de comprendre à quoi ça va me servir dans la vie »

Elève 1 : Euh non pas vraiment, j'apprends parce que beh t'façon faut qu'j'apprenne donc j'apprends et puis voilà.

Questionneur : « Quand j'apprends je continue à travailler même si c'est difficile »

Elève 1 : Oui.

Questionneur : « Ecrire le journal de bord c'est facile pour moi, j'ai pas de problème pour la rédaction ».

Elève 1 : Euh... en général non à part quand je me souviens plus trop de ce qu'on a fait.

Questionneur : Mais le fait de devoir écrire ça ne te dérange pas ?

Elève 1 : Non.

Questionneur : « Le journal de bord m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours d'anglais ».

Elève 1 : Oui parce que du coup ça me force à réfléchir à ce qu'on a fait.

Questionneur : « Le journal de bord m'aide à en savoir plus sur mes difficultés ».

Elève 1 : Euh beh oui, parce que du coup euh je pose la question si j'ai compris ou pas vu qu'il faut le dire.

Questionneur : « Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris seul mon journal de bord ».

Elève 1 : Hmmm non.

Questionneur : Si c'était à l'oral tu dirais les mêmes choses ?

Elève 1 : Non justement je dirai plus de choses je pense.

Questionneur : euh... « il m'arrive parfois de relire ce que j'ai écrit dans mon journal de bord »

Elève 1 : Je vérifie... enfin non pas vraiment parce que je l'ai plus après

Questionneur : Elle ne vous le redonne votre professeure ?

Elève 1 : Nan.

Questionneur : D'accord, euh, « je dois réfléchir avant de remplir mon journal de bord pour me souvenir de ce que j'ai vu en cours »

Elève 1 : Oui.

Questionneur : « J'aime être seul pour rédiger mon journal de bord »

Elève 1 : Non.

Questionneur : Si c'était en groupe par exemple ça te poserait pas de soucis ?

Elève 1 : Non y a des fois je le fais en étude et ça va

Questionneur : « J'aime être autonome pour travailler ou alors je préfère être guidé »

Elève 1 : Euh j'aime bien travailler toute seule ou il faut que les personnes aient la même méthode que moi sinon ça me perturbe.

Questionneur : Ok, « réfléchir pour écrire m'aide à comprendre à quoi cela va me servir dans la vie »

Elève 1 : Euh... Vous pouvez répéter la question s'il vous plait j'ai pas compris.

Questionneur : Haha oui bien sûr, est ce que le fait de réfléchir un peu à ce que tu as fait dans ton cours d'anglais ça t'aide un peu mieux à comprendre à quoi ça va te servir ?

Elève 1 : Euh... beh pour certaines choses oui mais pour d'autres non.

Questionneur : D'accord, « j'aimerais que le journal de bord soit plus exploité pendant les cours »

Elève 1 : Beh je trouve ça bien parce que du coup ça nous oblige à repenser à tout ce qu'on a fait et du coup bah moi personnellement ça m'aide bah justement à savoir si j'ai compris des choses.

Questionneur : Est-ce que t'aimerais du coup que par exemple Mme COLOU elle revienne dessus pendant le cours si toute la classe le faisait ?

Elève 1 : Ouais ça me gênerait pas.

Questionneur : « Le journal de bord ne m'aide pas dans mon apprentissage ».

Elève 1 : Du coup si.

Questionneur : Et « les questions sont trop compliquées.

Elève 1 : Non.

Questionneur : Ok, merci !

Elève 1 : De rien.

6.4.2 Retranscription d'entretien élève 2

Questionneur : Alors, je vais te lire des phrases et toi tu me réponds par d'accord, peut-être, parfois, pas d'accord etc. Compris ? Et puis si besoin je peux reformuler et te demander un peu plus d'explications. Donc la première, « quand j'apprends je commence par réfléchir à ce que je dois faire ».

Elève 2 : Euh bah euh j'apprends au fur et à mesure de ce que j'ai écrit en cours.

Questionneur : Ok, mais est-ce que tu te lances directement dans

Elève 2 : Oui, oui oui.

Questionneur : « Je me force à vérifier pour voir si je me souviens de ce que j'ai appris ».

Elève 2 : Non pas forcément non.

Questionneur : Non, « j'essaie de comprendre ce que je n'avais pas bien compris pendant le cours ».

Elève 2 : Oui.

Questionneur : Tu fais comment ?

Elève 2 : Bah j'essaie de relire ou alors je pose des questions à ma famille.

Questionneur : « Quand j'apprends et que je ne comprends pas je cherche des informations »

Elève 2 : bah du coup oui.

Questionneur : « J'essaie de tout mémoriser »

Elève 2 : Oh pas forcément non, je relis pis voilà.

Questionneur : « J'essaie de comprendre en quoi ça va m'être utile dans la vie ».

Elève 2 : Non je me pose pas la question.

Questionneur : Est-ce que y a des choses tu as l'impression que ça ne te servira à rien ?

Elève 2 : Oui !

Questionneur : Et tu les apprends quand même ?

Elève 2 : Hum.

Questionneur : « Quand j'apprends que continue à travailler même si c'est difficile ».

Elève 2 : euh ça dépend des fois, quand y a des trucs qui me plaisent même si c'est difficile je continue d'apprendre mais d'autres fois bah...

Questionneur : Quand ça te plaies pas tu laisses de côté ?

Elève 2 : Hum.

Questionneur : « Ecrire le journal de bord c'est facile pour moi, j'ai pas de problème pour la rédaction ».

Elève 2 : Non ça va sauf des fois à certaines questions...

Questionneur : C'est les questions qui sont difficiles ou c'est le fait de devoir écrire ?

Elève 2 : Plus de fait de devoir écrire je pense.

Questionneur : Ok, « le journal de bord m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours ».

Elève 2 : Ouais si ça m'aide quand même parce que je dois relire ce que j'ai fait et du coup je dois essayer de m'en rappeler après sans relire le cours.

Questionneur : « Le journal de bord m'aide à en savoir plus sur mes difficultés ».

Elève 2 : Non.

Questionneur : « Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris ».

Elève 2 : Non.

Questionneur : Si le journal de bord était fait à l'oral tu dirais les mêmes choses ?

Elève 2 : Ouais je pense.

Questionneur : « Il m'arrive de relire parfois ce que j'ai écrit dans mon journal de bord ».

Elève 2 : Non j'écris puis après je le redonne.

Questionneur : « Je dois réfléchir avant de rédiger mon journal de bord pour me

souvenir de ce que j'ai vu en cours »

Elève 2 : Ouais.

Questionneur : « J'aime être seul pour rédiger mon journal de bord ».

Elève 2 : Hum.

Questionneur : « j'aime être autonome pour travailler ».

Elève 2 : C'est-à-dire autonome ?

Questionneur : Est-ce que tu préfères travailler seul ou tu préfères quand quelqu'un te guide ?

Elève 2 : Non je préfère quand quelqu'un m'aide à faire mes leçons.

Questionneur : « Réfléchir pour écrire mon journal de bord m'aide à comprendre à quoi ça va me servir dans la vie ».

Elève 2 : Non.

Questionneur : « J'aimerais que le journal de bord soit plus exploité pendant les cours ».

Elève 2 : Non je pense ça suffit.

Questionneur : « Le journal de bord ne m'aide pas dans mon apprentissage ».

Elève 2 : Non.

Questionneur : « Les questions sont trop compliquées ».

Elève 2 : Ouais certaines ouais.

Questionneur : Lesquelles ?

Elève 2 : En quoi ça va m'être utile par exemple.

Questionneur : C'est quoi que tu ne comprends pas dans cette question ?

Elève 2 : Bah c'est pas que j'ai pas compris c'est que je sais pas quoi répondre, je vois pas à quoi ça va m'être utile.

Questionneur : D'accord, et bien merci pour tes réponses.

6.4.2 Retranscription d'entretien élève 3

Questionneur : Alors, je vais te lire des phrases et toi tu me réponds par d'accord, peut-être, parfois, pas d'accord etc. Compris ? Et puis si besoin je peux reformuler et te demander un peu plus d'explications. Donc la première, « quand j'apprends je commence par réfléchir à ce que je dois faire ».

Elève 3 : Euh oui.

Questionneur : « Quand j'apprends je me force à vérifier pour voir si je me souviens de ce que j'ai appris ».

Elève 3 : Oui.

Questionneur : « Quand j'apprends j'essaie de comprendre ce que je n'avais pas bien compris ».

Elève 3 : Bah oui.

Questionneur : Et tu fais comment ?

Elève 3 : Euh... je demande à des gens.

Questionneur : « Quand j'apprends et que je ne comprends pas je cherche des informations complémentaires ».

Elève 3 : Oui je fais des recherches des fois.

Questionneur : « J'essaie de tout mémoriser ».

Elève 3 : Oui.

Questionneur : Et tu fais comment ?

Elève 3 : J'apprends tout par cœur, je relis pleins de fois.

Questionneur : Euh... « J'essaie de comprendre en quoi l'information me sera utile dans la vie ».

Elève 3 : Euh... rarement.

Questionneur : « Quand j'apprends que continue à travailler même si c'est difficile ».

Elève 3 : Non. En fait c'est que je m'énerve du coup ça m'énerve et j'arrête.

Questionneur : Ok, alors par rapport au journal de bord, « écrire le journal de bord c'est facile pour moi je n'ai pas de problème pour la rédaction ».

Elève 3 : Non.

Questionneur : « Il m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours d'anglais ».

Elève 3 : Oui.

Questionneur : « Le journal de bord m'aide à en savoir plus sur mes difficultés ».

Elève 3 : Hum... je sais pas...

Questionneur : Le fait de devoir dire ce que tu as compris ou pas compris, ce que tu as aimé etc ça ne t'aide pas ?

Elève 3 : Euh si... si si.

Questionneur : « Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris »

Elève 3 : Nan.

Questionneur : Est-ce que tu dirais les mêmes choses si ça se faisait à l'oral ?

Elève 3 : Euh oui.

Questionneur : Ok. « Je relis parfois ce que j'ai écrit dans mon journal de bord ».

Elève 3 : Oui.

Questionneur : « Je dois réfléchir pour rédiger mon journal de bord pour me souvenir de ce que j'ai vu en cours ».

Elève 3 : Oui.

Questionneur : « J'aime être seul pour écrire mon journal de bord ».

Elève 3 : Euh non pas spécialement.

Questionneur : « J'aime être autonome pour travailler ».

Elève 3 : Oui.

Questionneur : Ou est-ce que tu préférerais être guidée ?

Elève 3 : Euh pour certaines leçons comme pour comment mémoriser ou comment apprendre mieux.

Questionneur : « Réfléchir pour écrire m'aide à comprendre à quoi ça va me servir ».

Elève 3 : Oui !

Questionneur : « J'aimerais que le journal de bord soit plus exploité pendant les cours ».

Elève 3 : Euh nan.

Questionneur : « Le journal de bord ne m'aide pas dans mon apprentissage ».

Elève 3 : Non.

Questionneur : « Les questions du journal sont trop compliquées ».

Elève 3 : Euh nan ça va.

Questionneur : Ok, merci !

6.4.4 Retranscription d'entretien élève 4

Questionneur : Alors, je vais te lire des phrases et toi tu me réponds par d'accord, peut-être, parfois, pas d'accord etc. Compris ? Et puis si besoin je peux reformuler et te demander un peu plus d'explications. Donc la première, « quand j'apprends je commence par réfléchir à ce que je dois faire ».

Elève 4 : Oui.

Questionneur : D'accord. « Quand j'apprends je me force à vérifier pour voir si je me souviens de ce que j'ai appris ».

Elève 4 : Oui.

Questionneur : « Quand j'apprends et que je ne comprends pas quelque chose je cherche des informations complémentaires ».

Elève 4 : Oui souvent.

Questionneur : « Quand j'apprends j'essaies de tout mémoriser ».

Elève 4 : Euh ça dépend des fois.

Questionneur : Ca dépend de quoi ?

Elève 4 : Quand y a des choses que je connais déjà je passe et puis ce que je connais pas je relis plusieurs fois et je mémorise.

Questionneur : Ok, alors « quand j'apprends j'essaies de comprendre en quoi l'information pourrait être utile dans la vie ».

Elève 4 : Non.

Questionneur : Tu te poses jamais la question ?

Elève 4 : Bah pour moi c'est évident, y a des choses évidentes et des choses qui le sont moins.

Questionneur : Ok, et quand ça l'est moins tu apprends comme ça sans te poser de question ?

Elève 4 : Oui.

Questionneur : Et quand tu apprends et que c'est difficile est ce que tu continues quand même ?

Elève 4 : Oui j'approfondie le sujet.

Questionneur : Ok, alors après par rapport au journal de bord, est ce que tu penses qu'il te sert à quelque chose toi personnellement ?

Elève 4 : Oui parce que du coup je me remémorise tout ce qu'on a fait la semaine.

Questionneur : « Ecrire le journal de bord c'est facile pour moi je n'ai pas de problème pour la rédaction ».

Elève 4 : Euh oui à part y a des questions que je réponds pas parce que j'ai pas trop de difficultés.

Questionneur : Ok, « le journal de bord m'aide en savoir plus sur mes difficultés ».

Elève 4 : Oui, euh bah y a des exercices qu'on fait et quand j'y repense que j'ai pas réussi je les fais en approfondie.

Questionneur : « Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris ».

Elève 4 : Oui, je dis plus de chose parce qu'on écrit.

Questionneur : Tu préfères que ce soit à l'écrit plutôt qu'à l'oral ?

Elève 4 : Oui !

Questionneur : « Il m'arrive de relire ce que j'écris dans mon journal de bord ».

Elève 4 : Non parce que je le fais en entier qu'une seule fois.

Questionneur : « Je dois réfléchir avant de rédiger mon journal de bord pour me souvenir de ce qu'on a fait en cours ».

Elève 4 : Oui c'est évident !

Questionneur : Ok, « j'aime être seule pour rédiger mon journal de bord ».

Elève 4 : Oui.

Questionneur : « J'aime être autonome pour travailler et pour écrire ».

Elève 4 : Oui.

Questionneur : Tu ne préférerais pas que ça soit plus guidé ?

Elève 4 : Non je préfère tout faire toute seule.

Questionneur : Ok, « Réfléchir pour écrire m'aide à comprendre à quoi ça va me servir dans la vie ».

Elève 4 : Oui parce que faut que je développe ce qu'on a fait.

Questionneur : « J'aimerais que le journal de bord soit plus exploité pendant les cours ».

Elève 4 : Oui, pour plus développer les questions.

Questionneur : « Le journal de bord ne m'aide pas dans mon apprentissage ».

Elève 4 : Euh non.

Questionneur : « Les questions du journal de bord sont trop compliquées ».

Elève 4 : Non.

Questionneur : D'accord, merci !

6.4.5 Retranscription d'entretien élève 5

Questionneur : Alors, je vais te lire des phrases et toi tu me réponds par d'accord, peut-être, parfois, pas d'accord etc. Compris ? Et puis si besoin je peux reformuler et te demander un peu plus d'explications. Donc la première, « quand j'apprends je commence par réfléchir à ce que je dois faire ».

Elève 5 : Je me lance directement.

Questionneur : « Quand j'apprends je me force à vérifier pour voir si je me souviens de ce que j'ai appris ».

Elève 5 : Euh non.

Questionneur : Non ? « Quand j'apprends, j'essaie de comprendre ce que je n'avais pas encore bien compris ».

Elève 5 : Euh oui.

Questionneur : Comment ?

Elève 5 : Bah en relisant.

Questionneur : Quand t'as pas compris tu relis plusieurs fois ?

Elève 5 : Euh une fois.

Questionneur : Ok, euh... « Quand il y a quelque chose que je ne comprends pas je cherche des informations complémentaires ».

Elève 5 : Ca dépend.

Questionneur : Ca dépend de quoi ?

Elève 5 : Bah ça dépend de si ça m'intéresse ou pas.

Questionneur : « Quand j'apprends j'essaies de tout mémoriser ».

Elève 5 : Non.

Questionneur : D'accord.

Elève 5 : Euh si si quand j'apprends je mémorise tout ce que je comprends

Questionneur : « Quand j'apprends j'essaies de comprendre en quoi ça va m'être utile dans la vie ».

Elève 5 : Euh oui...

Questionneur : « Quand j'apprends je continues à travailler même si c'est difficile ».

Elève 5 : Oui.

Questionneur : Et tu fais comment quand c'est difficile ?

Elève 5 : Bah si c'est à apprendre je réécris sur l'ardoise, j'efface et je réécris.

Questionneur : Donc tu arrives mieux à apprendre quand tu écris ?

Elève 5 : J'sais pas mais j'écris.

Questionneur : « Ecrire le journal de bord c'est facile pour moi je n'ai pas de problème pour la rédaction ».

Elève 5 : Euh bah les cours où j'étais là oui mais la dernière semaine j'étais pas là alors du coup bah j'ai pas...

Questionneur : D'accord mais est ce que le fait de devoir écrire ça te pose un problème ?

Elève 5 : Non pas spécialement.

Questionneur : « Le journal de bord m'aide à mémoriser ce que j'ai vu en cours ».

Elève 5 : Oui un peu ca m'oblige à me souvenir de ce que j'ai fait.

Questionneur : « Je me sens plus libre de dire ce que je veux quand j'écris ».

Elève 5 : Non.

Questionneur : Tu te sens pas plus libre du fait que ce soit à l'écrit plutôt que ce soit à l'oral par exemple ?

Elève 5 : Bah non.

Questionneur : Tu dirais les mêmes choses ?

Elève 5 : Oui je dirais les mêmes choses.

Questionneur : « Il m'arrive parfois de relire ce que j'écris dans mon journal de bord ».

Elève 5 : Bah non parce que je sais ce que j'écris.

Questionneur : « Je dois réfléchir avant de rédiger mon journal de bord pour le souvenir de ce que j'ai vu en cours ».

Elève 5 : Euh oui.

Questionneur : « J'aime être seul pour rédiger mon journal de bord ».

Elève 5 : Non pas spécialement.

Questionneur : est-ce que tu préférerais que vous le fassiez en groupe par exemple ?

Elève 5 : Bah ça me dérangerait pas.

Questionneur : « J'aime être autonome pour écrire ou alors je préférerais être guidé ».

Elève 5 : Les deux.

Questionneur : « Le journal de bord m'aide a comprendre plus à quoi l'anglais va me servir dans la vie ».

Elève 5 : Bah non parce que je sais à quoi ça sert.

Questionneur : Ok, « J'aimerais que le journal de bord soit plus exploité pendant les cours.

Elève 5 : Euh oui...

Questionneur : Pourquoi ?

Elève 5 : Pour qu'elle nous demande aussi ce qu'on fait, car c'est que vous qui sachez et pas elle.

Questionneur : « Le journal de bord ne m'aide pas du tout dans mon apprentissage ».

Elève 5 : Boh... Ca m'aide pas beaucoup mais ça m'aide un p'tit peu pour que je me rappelle de ce qu'on a fait dans la semaine.

Questionneur : « Les questions du journal de bord sont trop compliquées ».

Elève 5 : Non pas du tout.

Questionneur : Ok, merci pour tes réponses.

6.5 Questionnaires récoltés le 10/05/2019

LE JOURNAL DE BORD

J'ai eu du mal à me souvenir et à sélectionner les informations pour remplir mon journal de bord

Oui - Non - moyen

J'ai aimé pouvoir remplir seul(e) mon journal de bord

Oui - Non - moyen

Pourquoi ?

Car cela me rappelle le cours mais cela prend
sur mon temps libre.

J'aurais préféré que cela se fasse pendant les cours pour pouvoir poser des questions à ma professeure

Oui - Non

J'aurais préféré écrire moi-même ce que je voulais dans mon journal de bord plutôt que de répondre à des questions

Oui - Non - pp

Pourquoi ?

S'il n'y avait pas eu de questions je n'aurais pas su quoi écrire dans mon journal de bord

Si j'aurais su quoi dire - Non je n'aurais pas su quoi dire - j'aurais parlé sur

Ecrire le journal de bord m'a aidé à savoir où j'en étais dans mon apprentissage de l'anglais

Oui - Non

Pourquoi ?

PS : THANKS A LOT pour ta participation et ton investissement ! Tu m'as beaucoup aidé dans mon travail de recherche ! Bonne continuation et plein de réussite !

LE JOURNAL DE BORD

J'ai eu du mal à me souvenir et à sélectionner les informations pour remplir mon journal de bord

Oui - Non

J'ai aimé pouvoir remplir seul(e) mon journal de bord

Oui - Non *Pas forcément*

Pourquoi ?

J'aurai préféré que cela se fasse pendant les cours pour pouvoir poser des questions à ma professeure

Oui - Non

J'aurai préféré écrire moi-même ce que je voulais dans mon journal de bord plutôt que de répondre à des questions

Oui - Non

Pourquoi ?

SSP

S'il n'y avait pas eu de questions je n'aurai pas su quoi écrire dans mon journal de bord

Si j'aurai su quoi dire - Non je n'aurai pas su quoi dire

Ecrire le journal de bord m'a aidé à savoir où j'en étais dans mon apprentissage de l'anglais

Oui - Non

Pourquoi ?

PS : THANKS A LOT pour ta participation et ton investissement ! Tu m'as beaucoup aidé dans mon travail de recherche ! Bonne continuation et plein de réussite !

LE JOURNAL DE BORD

J'ai eu du mal à me souvenir et à sélectionner les informations pour remplir mon journal de bord

Oui - Non

J'ai aimé pouvoir remplir seul(e) mon journal de bord

Oui - Non

Pourquoi ?

Car cela m'a aidé à me concentrer.

J'aurai préféré que cela se fasse pendant les cours pour pouvoir poser des questions à ma professeure

Oui - Non

J'aurai préféré écrire moi-même ce que je voulais dans mon journal de bord plutôt que de répondre à des questions

Oui - Non

Pourquoi ?

Car je n'aurais pas su quoi dire.

S'il n'y avait pas eu de questions je n'aurais pas su quoi écrire dans mon journal de bord

Si j'aurais su quoi dire - Non je n'aurais pas su quoi dire

Ecrire le journal de bord m'a aidé à savoir où j'en étais dans mon apprentissage de l'anglais

Oui - Non

Pourquoi ?

Car cela me permettait de me souvenir ce que l'on avait fait.

PS : THANKS A LOT pour ta participation et ton investissement ! Tu m'as beaucoup aidé dans mon travail de recherche ! Bonne continuation et plein de réussite !

LE JOURNAL DE BORD

J'ai eu du mal à me souvenir et à sélectionner les informations pour remplir mon journal de bord

Oui - Non

J'ai aimé pouvoir remplir seul(e) mon journal de bord

Oui - Non

Pourquoi ?

Pour pouvoir revenir dans le calme ce qu'on a fait

J'aurai préféré que cela se fasse pendant les cours pour pouvoir poser des questions à ma professeure

Oui - Non

J'aurai préféré écrire moi-même ce que je voulais dans mon journal de bord plutôt que de répondre à des questions

Oui - Non

Pourquoi ?

Ce sont des questions générales

S'il n'y avait pas eu de questions je n'aurais pas su quoi écrire dans mon journal de bord

Si j'aurais su quoi dire - Non je n'aurais pas su quoi dire

Ecrire le journal de bord m'a aidé à savoir où j'en étais dans mon apprentissage de l'anglais

Oui - Non

Pourquoi ?

Pour l'instant ce n'est pas super complexe

PS : THANKS A LOT pour ta participation et ton investissement ! Tu m'as beaucoup aidé dans mon travail de recherche ! Bonne continuation et plein de réussite !

LE JOURNAL DE BORD

J'ai eu du mal à me souvenir et à collecter les informations pour remplir mon journal de bord

Oui - Non

J'ai aimé pouvoir remplir seule(s) mon journal de bord

Oui - Non

Pourquoi ?

Car ça m'a aidé à pouvoir retenir le cours car je le retiens pas.

J'aurais préféré que cela se fasse pendant les cours pour pouvoir poser des questions à ma professeure

Oui - Non

J'aurais préféré écrire moi-même ce que je voulais dans mon journal de bord plutôt que de répondre à des questions

Oui - Non

Pourquoi ?

S'il n'y avait pas eu de questions je n'aurais pas su quoi écrire dans mon journal de bord

Si j'aurais su quoi dire - Non je n'aurais pas su quoi dire

Ecrire le journal de bord m'a aidé à savoir où j'en étais dans mon apprentissage de l'anglais

Oui - Non

Pourquoi ?

Car pour le journal de bord on a du dire ce qu'on a fait la semaine, et sans ça j'aurais rien écrit et j'aurais pas essayé de comprendre, ce que j'avais pas compris.

PS : THANKS A LOT pour ta participation et ton investissement ! Tu m'as beaucoup aidé dans mon travail de recherche ! Bonne continuation et plein de réussite !

Merci! ♥
et
désolé

7. 4^{ème} de couverture

Mots-clés : Journal de bord, métacognition, écriture, autonomie, apprentissage, outil pédagogique.

Résumé : Ce travail de recherche a pour problématique : « dans quelle mesure la rédaction d'un journal de bord en classe de langue participe-t-elle au développement d'un processus métacognitif chez les élèves de cycle 4 ? ». Ainsi, sa visée première est de comprendre de quelle manière l'introduction d'un tel dispositif peut favoriser une réflexion métacognitive chez ces apprenants en classe d'anglais. Il s'intéresse également à la question du développement de l'autonomie chez ses élèves à travers l'utilisation de ce journal de bord à visé métacognitif. Grâce à la participation d'une classe de 3^{ème}, à l'analyse de leurs journaux de bord, à des entretiens et des questionnaires, il a été possible de constater les effets produits par l'introduction du journal de bord. Il s'avère être un outil pédagogique d'aide à l'apprentissage et à la mémorisation des leçons leur offrant la possibilité de faire des recherches et de sélectionner des informations pertinentes pour répondre aux différentes sections du journal. Métacognition et autonomie semblent être deux notions intrinsèquement liées.

Key words: logbook, metacognition, writing, autonomy, learning, teaching material.

Abstract: This thesis' main question is "in what way the writing of a logbook in an English class can develop a metacognitive process among students in cycle 4?" Its main goal is to understand how using this teaching material can produce a metacognitive thinking among the students. It also focuses on the notion of autonomy among these students through the using of this metacognitive aimed logbook. Thanks to the participation of a Year 10 class of English learners, the analysis of their logbooks, some interviews as well as questionnaires, it has been possible to see the effects of using this teaching material. The logbook is a tool helping students to learn and to memorize their lessons. It allows them to research and select relevant information to answer the different sections. Metacognition and autonomy seem to be closely related.